



Sécurité et trafic routier durant la 2<sup>e</sup> quinzaine du Ramadhan

## Les unités aériennes de la police en renfort

La présence policière, déjà assez remarquable lors de ce mois de Ramadhan, va davantage se renforcer durant la seconde quinzaine dans un souci de faciliter le trafic routier, mais aussi veiller sur la sécurité des citoyens et de leurs biens.

Page 3

El Oued

## Un terroriste recherché, arrêté

Page 24



Le phénomène de la mendicité prend l'ampleur, avec l'avènement du mois sacré de Ramadhan, notamment sur les places publiques, dans les mosquées, les marchés et magasins, faisant de cette activité un «business» très lucratif pour ceux qui s'y adonnent.

A Alger, ce phénomène a pris une autre envergure avec l'arrivée de ressortissants africains et syriens, contraints par la situa-

## Coupure d'accès à la connexion Internet Les justifications de Houada Feraoun

La ministre de la Poste et des TIC sort de sa réserve et s'exprime, finalement, sur la coupure de la connexion Internet, ayant fait beaucoup de mécontents parmi les utilisateurs.

Page 2



Des rencontres avec les militants du RND programmées

## Ouyahia prépare les prochaines élections

Page 3



Mise en œuvre des Accords de paix et de réconciliation au Mali

## L'optimisme de Lamamra

L'optimisme est de mise chez le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, pour qui le Mali tient sa chance de reprendre la voie de la normalisation, c'est-à-dire du retour à la paix durable.

Page 4

Mendicité

## Un «business» pendant le mois sacré de Ramadhan

tion prévalant dans leurs pays à se réfugier en Algérie, en quête d'un quotidien meilleur.

Durant ce mois, ces mendiants pullulent au niveau des entrées des mosquées et de leurs artères et particulièrement durant les prières surérogatoires (Tarawih), alors qu'ils se limitaient à longueur d'année à la prière de vendredi.

La plupart des fidèles abordés sont étonnés de voir ces mendiants envahir les mêmes mosquées au quotidien.

«Ce qui m'intrigue le plus, c'est que ces mendiants possèdent des téléphones portables très sophistiqués qu'un fonctionnaire au revenu moyen ne peut se permettre», a lancé un fidèle à la mosquée Al Koulaftaa Errachidine à El Biar.

La plupart de ces mendiants refusent

qu'on leur propose de la nourriture et exigent de l'argent, en exhibant des ordonnances médicales ou en simulant une infirmité. D'autres vont jusqu'à traîner des enfants et des nourrissons pour apitoyer les jeûneurs, s'accordent à dire des citoyens approchés par l'APS.

Pour pouvoir réaliser de grandes recettes, ces professionnels de la mendicité, qui ne manquent pas de subterfuges, profèrent à longueur de journée des expressions apprises par coeur pour attirer les passants.

A ce propos, le directeur des affaires religieuses de la wilaya d'Alger, Zoheir Boudraâ a indiqué que la mendicité, devenue «un métier» pour certains, perturbe les fidèles.

Page 7



Coupure d'accès à la connexion Internet

## Les justifications de Houda Feraoun

La ministre de la Poste et des TIC sort de sa réserve et s'exprime finalement sur la coupure de la connexion Internet, ayant fait beaucoup de mécontents parmi les utilisateurs. Selon Imane-Houda Feraoun, la restriction d'accès aux réseaux sociaux avait pour objectif principal de protéger les candidats au baccalauréat contre les tentatives de déstabilisation.



Par Massi Salamy

« Dans l'objectif de protéger nos candidats au baccalauréat contre les tentatives de déstabilisation via de faux sujets et des rumeurs malveillantes, nous avons procédé, en relation avec l'Arpt, ainsi que l'ensemble des opérateurs de télécommunication, à la restriction de l'accès aux principaux réseaux sociaux pendant des horaires limités liés à ces examens », a-t-elle expliqué. Ces mesures, affirme-t-elle, ont permis « l'avortement de tentatives criminelles qui visaient à mettre en péril le devenir des milliers de candidats au Bac ».

Concernant les désagréments causés, la ministre a souligné que le devenir des candidats au baccalauréat « nous oblige à faire le sacrifice et à céder un peu de notre bien-être personnel pour contribuer au bon devenir de

toute la société ».

« Je suis certaine qu'en dépit des réactions compréhensibles de certains mécontents de nos concitoyens, les Algériens, connus pour leurs sens de citoyenneté et de responsabilité, qui se révoltent contre la fraude, qui souhaitent voir nos enfants à l'abri de toute surenchère, qui militent pour l'égalité des chances entre candidats, sont satisfaits de ces mesures et acceptent, dans la bonne humeur, d'être privés quelques heures du loisir de surfer sur Facebook ou autre », a-t-elle souligné.

### « Il ne s'agit pas de coupure Internet »

Par ailleurs, Mme Feraoun a tenu à préciser qu'il ne s'agissait pas de « coupure d'Internet, mais simplement d'une réduction de trafic pendant la première moitié du premier examen » et ce, afin de « déjouer les desseins de certains groupuscules qui activent pour perturber le déroulement

des épreuves ». Ajoutant que le blocage, pendant la nuit, ne concernait que les réseaux sociaux, affirmant que le gouvernement avait « toute latitude » de prendre des « mesures conservatoires pour des situations d'urgence, tant que l'intérêt public l'exige ».

Elle a également tenté d'apaiser la tension, en indiquant en répondant à ceux qui disent que l'Algérie a marqué « une première du genre » en bloquant les réseaux sociaux. Houda Feraoun a, en effet, souligné que l'Algérie « ne fait pas exception, car il y a eu des restrictions de certains réseaux sociaux dans d'autres pays pour diverses raisons, y compris celles liées au baccalauréat ». « Il faut rajouter que les réseaux sociaux ne sont qu'une partie de ce qu'on appelle les applications OTT (Over The Top) qui utilisent les réseaux déployés par les opérateurs de télécommunications à des fins commerciales et sans contrepartie pour ceux-là, aboutissant à la saturation de la bande passante en

plus de la concurrence sur le segment de la voie pour les propriétaires mêmes des réseaux », a-t-elle précisé.

### Mesures sévères

Répondant à des experts qui prétendent que le blocage des réseaux sociaux lors de l'examen du baccalauréat n'était pas efficace, du moment que les internautes accèdent via les VPN (Virtual Private Network), la ministre a fait savoir que le blocage des VPN « nuirait sérieusement aux échanges Internet non incriminés, notamment les courriers électroniques ».

« Le blocage des VPN, qui sont des réseaux virtuels privés, donc cryptés, se fait moyennant le filtrage de tout le trafic crypté, et nuirait donc sérieusement aux échanges Internet non incriminés, notamment les courriers électroniques », a expliqué Mme Feraoun.

« Nous avons donc préféré surseoir à ce mode de blocage », a-t-elle affirmé.

Toutefois, Mme Feraoun a reconnu que cette « machination » qui vise à généraliser l'usage du VPN parmi les jeunes, « dépasse de loin le stade de simples fraudeurs ordinaires ».

Face à cette situation, la ministre a assuré que « des mesures sévères seront prises à l'encontre des fraudeurs utilisant ces techniques ainsi que les artisans de cette machination ».

Elle a indiqué, également, « regretté » le fait de voir des médias inciter les jeunes à en faire usage, précisant que l'usage de proxy (composant logiciel informatique jouant le rôle d'intermédiaire entre deux hôtes pour faciliter ou surveiller leurs échanges - Ndlr) pour contourner le blocage est « hautement préjudiciable » à l'intégrité des données personnelles stockées sur leurs ordinateurs ou smartphones.

M.S.

Etablissement public de la télédiffusion d'Algérie (TDA)  
**Hamid Grine**  
 installe le nouveau directeur général

Le ministre de la Communication, Hamid Grine a procédé, hier à Alger, à l'installation du nouveau directeur général de l'Etablissement public de la télédiffusion d'Algérie (TDA), Chawki Sahnin, en remplacement d'Abdelmalek Houyou.

La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège de la TDA à Bouzaréah, sur les auteurs d'Algérie, en présence des cadres du secteur de la communication et de la TDA. Abdelmalek Houyou a été nommé membre de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav), installée lundi par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

M. Grine a indiqué, à cette occasion, que les objectifs tracés depuis 2014 avaient été réalisés, même si beaucoup de chemin restait à parcourir, louant à cette occasion le travail accompli par M. Houyou à la tête de la TDA.

De son côté, M. Houyou a exhorté, dans une brève allocution prononcée lors de cette passation de consigne, les travailleurs de la TDA à continuer à œuvrer pour le développement de leur établissement en étant en phase avec l'évolution et le développement du secteur.

Pour sa part, M. Sahnin a relevé que la TDA avait beaucoup de défis à relever en vue d'offrir un service public de qualité, notamment dans le sillage de l'ouverture de l'audiovisuel au privé.

Par ailleurs, le ministre a indiqué que « l'objectif assigné à la TDA est de généraliser la couverture numérique. Nous avons une couverture numérique de 80% à 85% pour l'ensemble des télévisions et radios, et il faudrait que d'ici deux ans nous atteignons les 100% ».

Il a mis l'accent sur la nécessité de généraliser le système RDS (Radio data système ou système radiocommunication de données) pour assurer une couverture intégrale sur toute l'Algérie, notamment pour les radios qui ne sont pas captées dans certaines régions du pays.

Pour M. Grine, il faut que la TDA accompagne le développement et anticipe sur les besoins pour s'inscrire résolument dans la modernité et la modernisation, ajoutant dans ce cadre, que la formation est plus que nécessaire dans ce domaine de pointe, sans limite d'âge.

Interrogé sur la collaboration et les services qu'aura à assurer la TDA aux chaînes privées qui seront agréées par l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, M. Grine a soutenu qu'elles seront contractuelles avec une entreprise algérienne performante (TDA), par là, elle rentre dans la norme, en relevant qu'elles n'auront plus à avoir des contrats avec des satellites étrangers pour la diffusion de leurs programmes.

H. A.

Dangers de l'Internet sur les enfants

## Mobilis soutient la campagne de sensibilisation

L'opérateur public de téléphonie mobile, Mobilis, soutient la campagne de sensibilisation contre les dangers de l'Internet sur les enfants, lancée par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, en partenariat avec l'Unicef Algérie, indique hier un communiqué de cet opérateur. La campagne se déroule aussi avec la collaboration des ministères de la Justice, de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, des Affaires religieuses et des Waqfs, ainsi que de la Gendarmerie nationale et la direction générale de la Sûreté nationale. Mobilis a mis sur la sensibilisation à travers les différentes

actions qui seront lancées tout au long de l'année afin de « renforcer cette campagne et marquer son intérêt pour la protection des enfants contre les contenus préjudiciables de l'Internet et de son utilisation sans surveillance ». Mobilis rappelle, à ce titre, avoir récemment lancé sur son réseau une campagne de sensibilisation par SMS, intitulée « Mobilisons-nous pour protéger nos enfants des dangers de l'Internet. Le contrôle est l'affaire de tous ». A travers cette initiative, Mobilis « se mobilise et appelle à la vigilance contre les risques de l'Internet sur les enfants et les adolescents qui sont leurs premières victimes ».

R. N.

Sécurité et trafic routier durant la 2<sup>e</sup> quinzaine du Ramadhan

# Les unités aériennes de la police en renfort

La présence policière, déjà assez remarquée lors de ce mois de Ramadhan, va davantage se renforcer durant la seconde quinzaine dans un souci de faciliter le trafic routier, mais aussi veiller sur la sécurité des citoyens et de leurs biens.



Par M. Ait Chabane

C'est l'instruction que vient d'émettre le directeur général de la Sûreté nationale (Dgsn), faisant notamment part du déploiement des unités aériennes de la police pour l'application rigoureuse de la nouvelle stratégie sécuritaire prônée par ce corps de sécurité. Les instructions du général major «tendent à faciliter les déplacements du citoyen et veiller à sa sécurité et celle de ses biens durant la deuxième quinzaine du mois de Ramadhan», a indiqué hier, un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (Dgsn). «La facilitation du trafic routier en assurant sa fluidité dans les rues et routes se fait en collaboration avec les patrouilles de la sécurité routi-

re et les brigades de lutte contre le crime», précise le même communiqué. S'il est vrai cependant que le renforcement de la vigilance par la police est coutumier, notamment vers la fin du mois de Ramadhan de chaque année, il n'en demeure pas moins que la situation sécuritaire est relativement précaire, en témoignent les coups de filets successifs perpétrés par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la wilaya de Médéa, et auparavant à Tizi Ouzou, Skikda, El Oued et Bordj Bou Arréridj. «Les hélicoptères de la Sûreté aérienne munis d'appareils techniques modernes dotés de systèmes de télécommunications et de caméras de pointe assurent le contrôle du trafic routier de manière directe sur l'ensemble des routes des grands agglomérations afin

d'assister et d'orienter les patrouilles qui tentent de trouver des solutions pour faciliter le trafic routier, notamment durant les heures critiques», selon le chef de la cellule de communication, le commissaire divisionnaire Laroum Amar. Pour ce faire, les services de la police ont mis sur pied une stratégie bien élaborée avec la contribution de plusieurs autres unités sur le terrain, puisque «la facilitation du trafic routier en assurant sa fluidité dans les rues et routes se fait en collaboration avec les patrouilles de la sécurité routière et les brigades de lutte contre le crime», a ajouté le même responsable de la Dgsn. Des mesures «émanent du souci du général major de consacrer tous les moyens nécessaires afin de permettre aux agents de la police d'accom-

plir pleinement leur mission et d'assurer la sécurité du citoyen et de ses biens en toutes circonstances et occasions», a-t-il encore affirmé pour dire toutes les dispositions prises par les services de police pour assurer un ramadhan serein et paisible pour l'ensemble de la population. Ainsi, un plan de déploiement intense des différentes brigades et patrouilles de la police spécialisées à travers tout le territoire national pour sécuriser au maximum la seconde quinzaine du mois sacré et notamment les deux jours fériés de l'Aïd, où justement la vigilance est de rigueur. Les unités aériennes de la Dgsn seront d'un apport considérable, notamment dans la lutte contre la criminalité, au vu des moyens humains et logistiques dont elles disposent.

M. A. C.

Suspension du député Tahar Missoum

## Le FFS dénonce

Par Rachid Chihab

La mesure disciplinaire prise par le président de l'Assemblée populaire, Larbi Ould Khelifa d'interdire au député Tahar Missoum de prendre la parole et de participer aux travaux de six séances plénières en raison de son comportement jugé «inopportun» n'a pas été du goût du groupe parlementaire du Front des forces socialistes (FFS). Publiant un communiqué sur cette affaire, les parlementaires du FFS parlent d'«atteinte flagrante à la liberté d'expression des membres de la représentation nationale» et de la «police débats».

«Sous prétexte d'application du règlement intérieur de l'APN, dans son volet disciplinaire, le président de l'Assemblée populaire, Larbi Ould Khelifa a décidé d'interdire au député Tahar Missoum de prendre la parole et de participer aux travaux de six séances plénières !», dénonce le groupe parlementaire du plus vieux parti de l'opposition qui exprime, avec force, son rejet de la suspension de la parole d'un député et dénonce une atteinte à la vocation de l'institution parlementaire qui a besoin d'être soutenue, renforcée et élargie et non d'être bridée par des ukases.

Cette mesure décidée par le président de l'assemblée est une atteinte flagrante à la liberté d'expression des membres de la représentation nationale, elle découle d'une interprétation abusive aux conséquences imprévisibles. «Elle crée un précédent grave pour bâillonner les députés, tous les députés», dénonce le document qui n'hésite pas à parler d'application sélective des textes de l'APN. «La décision du président de l'APN est prise sur la base d'un règlement intérieur qui date de 1999 dont le FFS a demandé de le revoir en 2012», indique le communiqué.

Les députés du Front des forces socialistes se demandent, au passage, où s'arrête et où commence «la police des débats». «Il faut respecter la liberté d'expression. Il revient aux membres du gouvernement qui s'estiment diffamés par les propos d'un député de saisir la justice et d'engager les procédures nécessaires dans le respect des règles», estime le parti. Notons que cette mesure a été prise à la demande du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, suite à l'intervention incendiaire du député Tahar Missoum connu sous le pseudonyme «Spécifique» dans laquelle il a qualifié les membres du gouvernement d'«enfants de harkis».

R. C.

Des rencontres avec les militants du RND programmées

# Ouyahia prépare les prochaines élections

Par Nacera Bechar

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique, Ahmed Ouyahia, a entamé, depuis samedi dernier, une tournée dans le cadre des prochains rendez vous électoraux, à savoir les législatives et les locales de 2017. Après Boumerdès où il a rencontré des militants de son parti, il est attendu dans une autre wilaya samedi prochain.

Pour sa première sortie sur le terrain après son élection par le dernier congrès à la tête du parti et son maintien au poste de chef de cabinet de la Présidence suite au récent remaniement ministériel, Ouyahia a choisi de rencontrer les militants de son parti, loin de la presse. Ce choix de discrétion semble être la nouvelle stratégie du secrétaire général du RND pour préparer les prochaines élections électoraux, à savoir les législatives

et les locales.

C'est vrai que le RND a pu franchir l'étape de son congrès extraordinaire devenu par la suite ordinaire, mais ceci ne veut pas dire que le parti est tout à fait guéri de sa crise interne surtout les protestataires de Ahmed Ouyahia qui avaient promis de revenir à la charge après le congrès.

Si Ouyahia a choisi de rencontrer les militants de son parti loin des journalistes, ce n'est pas pour rien puisque l'homme voudrait probablement se réconcilier et se rapprocher de la base de son parti, mais dans la maison familiale loin des yeux des étrangers.

Ahmed Ouyahia n'a pas caché les ambitions de son parti pour la prochaine bataille législative, d'ailleurs donner la qualité du 5<sup>ème</sup> congrès ordinaire au congrès extraordinaire tenu les 28 et 29 mai dernier n'est pas pour rien et le SG du parti le dit clairement, c'est pour que le parti se mobilise

et prépare les prochaines échéances électorales avec stabilité.

Lors du dernier congrès, Ahmed Ouyahia avait promis aussi de montrer son soutien et celui de son parti au Président Bouteflika et son programme avec des actions sur le terrain, justifiant son refus d'adhérer à l'initiative du Front de libération nationale.

Selon les quelques rapports sur sa rencontre avec les militants de son parti, samedi dernier dans la wilaya de Boumerdès, Ahmed Ouyahia a commencé par rassurer que «les institutions du pays fonctionnent normalement sous la direction du Président Bouteflika», une manière pour le chef du RND de répondre à une partie de l'opposition qui parle de vacance du pouvoir.

Concernant les prochaines échéances électorales, lui qui avait déclaré qu'il ne connaissait

pas Tweeter, a recommandé à ses militants d'utiliser les réseaux sociaux. «Il faut désormais travailler avec ces outils technologiques, car les prochaines échéances seront rudes». Selon Ouyahia, «la compétition sera très rude lors des prochaines législatives et l'argent sale sera au rendez-vous» alors que son rival, le SG du FLN, Amar Saâdani avait déclaré auparavant que «l'époque de l'usage de la chakra est révolue».

Comme d'habitude, Ouyahia est revenu sur la gestion de la crise financière causée par la chute des prix du pétrole. Il a averti des risques de voir des mesures imposées par le FMI. Dans ce contexte, Ouyahia a insisté sur le fait que les Algériens doivent s'avoir la vérité concernant la situation du pays tout en appelant les militants de son parti de se faire l'écho de ce discours auprès de la population.

Pour ce qui est de la décision validée par la récente tripartite portant suppression de la retraite anticipée, Ouyahia dit clairement soutenir cette décision tout en accusant des partis et des syndicats «de faire de la politique politicienne» selon des propos rapportés par Algérie 1. En outre, il a défendu le maintien de la règle 51/49. Pour Ouyahia, le problème n'est pas dans la règle 51/49, mais dans la bureaucratie. S'agissant de la gestion des retombées de la chute des prix du pétrole sur la situation financière du pays, Ouyahia s'est montré optimiste en affirmant que «l'Algérie a les moyens de s'en sortir». Pour le faire, Ouyahia affirme que l'Algérie doit prendre des mesures «en toute souveraineté, faute de quoi, elles lui seront dictées par le FMI». «Le pétrole à 100 dollars, c'est du passé», a-t-il également affirmé.

N. B.

## Mise en œuvre des Accords de paix et de réconciliation au Mali

# L'optimisme de Lamamra

L'optimisme est de mise chez le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, pour qui le Mali tient sa chance de reprendre la voie de la normalisation, c'est-à-dire du retour à la paix durable.



Par Sofiane Aït Mohamed

Commentant le bilan de la première année de la mise en œuvre de l'Accord de paix et de la réconciliation au Mali, Lamamra estime qu'il suscite de l'espoir. Pour lui, le Mali tient, enfin, sa chance de reprendre la voie de la normalisation. Le chef de la diplomatie algérienne qui s'exprimait à l'ouverture des travaux de la 11<sup>ème</sup> session du Comité bilatéral stratégique algéro-malien qui se tient à Bamako a mis en avant l'esprit «positif» dans lequel se tiennent ces travaux marqué, a-t-il souligné, par «un sentiment que le Mali tient enfin sa chance de reprendre la voie de la normalité, avec l'assurance de préserver l'intégrité de ses territoires». «L'environnement est à l'apaisement et l'optimisme», a-t-il ajouté, rappelant que l'année dernière, les négociations avaient

connu des «moments d'incertitudes». Une année s'est écoulée depuis le parachèvement du processus des signatures de l'Accord, commencé le 15 mai à Alger et qui a connu son terme, le 20 juin 2016 à Bamako, avec des avancées réelles sur le terrain, a-t-il encore souligné. M. Lamamra a mis en avant l'expérience du Comité bilatéral stratégique liant les deux pays, «unique, a-t-il dit, dans l'expérience diplomatique algérienne». Cette expérience du dialogue au Mali, avec une médiation internationale, est «unique», aussi, dans la mesure, a-t-il estimé, où elle implique les pays du voisinage, les organisations régionales et internationales. Il s'agit, a-t-il expliqué, d'une expérience «extrêmement novatrice, dans ce sens qu'elle a permis aux parties de s'assurer qu'il ne pouvait y avoir une subjectivité avec une partie au détriment des autres». «Le succès de la mise en œuvre

de l'Accord est l'unique issue et la population exige légitimement les dividendes de l'Accord sur les plans de la sécurité et de la stabilité», a encore affirmé le ministre algérien. Cet accord, a-t-il poursuivi, implique, dans sa mise en œuvre, la défaite du terrorisme et de l'économie criminelle, expliquant, que c'est la raison qui fait que les terroristes «redoublent de férocité» pour le mettre en échec. «Battre le terrorisme, c'est réussir la mise en œuvre de l'Accord», a-t-il estimé, soutenant qu'«aujourd'hui de nouveaux horizons s'ouvrent au Mali qu'il faut élargir». Le ministre des Affaires étrangères du Mali, Abdoulaye Diop, a mis en relief, dans son allocution introductive aux travaux du Comité, que la présente session intervient dans un contexte «particulier» pour le Mali, suite à une année de mise en œuvre de l'Accord de la paix et de la réconciliation. Le chef de la

diplomatie du Mali a mis en avant le renouvellement du mandat de la Munisma, sur la base du rapport du Secrétaire général de l'ONU. Ce renouvellement, a-t-il expliqué, nourrit l'espérance au Mali de «renforcer» les missions de cet organisme onusien, afin d'«intensifier» la lutte antiterroriste, dans un contexte marqué par «la recrudescence» des actes terroristes dans la région. Tout en plaidant pour la prise en charge de cette question, il a préconisé d'aller vers des discussions en privilégiant une approche régionale. S'agissant des travaux de la 11<sup>ème</sup> session du Comité bilatéral qui se tiennent à huis-clos, plusieurs questions y sont abordées notamment les nouvelles évolutions ayant marqué le 1<sup>er</sup> anniversaire de la mise en œuvre de l'Accord de paix et les questions liées à la coopération bilatérale entre les deux pays.

S. A. M.

### Haut commissariat à l'amazighité

## Accord de coopération avec le ministère des Moudjahidine

Un accord de coopération a été signé, hier à Alger, entre le ministère des Moudjahidine et le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) avec pour objectif de préserver certains aspects de la mémoire nationale et le legs historique et culturel. Le document a été signé par le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni et le secrétaire général du HCA, Si Hachemi Assad. Cet accord se propose d'être un «pas important dans la démarche du ministère des Moudjahidine en vue de préserver le legs historique et culturel, mais aussi la mémoire nationale, archiver notre patrimoine et faire découvrir ses symboles», a affirmé M. Zitouni. Le ministre a, en outre, réitéré l'engagement de son département à «suivre et développer les clauses de cet accord par la création d'une commission mixte entre les deux parties afin de garantir le succès de cette coopération». La promotion de tamazight en tant que langue nationale et officielle à la faveur de la dernière révision constitutionnelle «dénote la volonté politique du président Abdelaziz Bouteflika de consacrer les valeurs spirituelles et civilisationnelles du peuple algérien». Il s'agit également de promouvoir la langue amazighe dans ses différentes variantes linguistiques et permettre son introduction effective dans divers secteurs vitaux à leur tête l'éducation, la culture et la communication, a souligné M. Zitouni. Pour sa part, M. Assad a indiqué que cet accord visait à «recueillir des témoignages vivants de moudjahidine, intensifier les recherches en langues arabe et amazighe et encourager la traduction de documents historiques». «Des rencontres scientifiques et historiques seront organisées dans le cadre de cet accord en collaboration avec le Centre d'études et de recherche sur le mouvement national et la révolution du 1<sup>er</sup> Novembre 1954 (Cnermn54)», a-t-il fait savoir.

Riad D.

Le Parlement libyen peine à accorder sa confiance au GNA

## L'offensive anti-Daech à Syrte se poursuit

Des progrès continuent d'être enregistrés sur le terrain à Syrte en Libye face au groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech), au moment où le parlement libyen peine à convoquer une session pour accorder sa confiance au gouvernement d'union nationale (GNA).

Alors que les forces du GNA avancent pour sécuriser leurs positions à la périphérie de Syrte pour boucler le siège autour de l'EI, des divergences politiques persistent au sein du parlement, qui ne s'est pas toujours exprimé sur le gouvernement libyen d'union nationale (GNA), reconnu par la communauté internationale.

Un membre de l'institution parlementaire basée à Tobrouk, Salah Efhima, vient d'écarteler la tenue dans l'immédiat d'une session pour accorder la confiance au gouvernement dirigé par Fayez al-Sarraj, proposé par l'ONU.

«Les députés soutenant l'Accord de paix en Libye n'ont affiché aucune bonne intention de tenir cette session», a-t-il expliqué mardi. Le président du Parlement, Akila Salah, avait convoqué pour mardi des sessions consultatives mais les membres pro-GNA au sein du Parlement ont refusé de se déplacer à Tobrouk, la raison pour laquelle celles-ci, ont été annulées. Certains membres du parlement ayant rejeté l'accord politique ont

exigé notamment la révision de l'article 8 qui stipule le transfert des postes de souveraineté au Conseil présidentiel, dont le celui du chef de l'armée l'Armée nationale libyenne assuré par le général Haftar, nommé par le gouvernement issu du Parlement de Tobrouk. Le général Haftar, puisque c'est de lui qu'il s'agit, refuse de fusionner ses forces avec celles du gouvernement al-Sarraj au sein d'une unité militaire commune, ce qui constitue un grand souci pour l'offensive anti-Daech menée par les troupes GNA. Ces dernières ont payé un lourd tribut depuis le début de l'offensive sur Syrte, au moins 166 membres ont été tués et des centaines blessés,

selon des sources militaires et médicales libyennes.

Les forces pro-gouvernementales, placées sous un commandement conjoint basé à Misrata, à 200 km à l'ouest de Tripoli, continuent d'encercler les éléments de l'EI, qui tente de résister aux forces libyennes.

En une semaine, l'EI a perpétré neuf attentats suicide contre les forces loyales au GNA qui avancent vers les quartiers résidentiels où se cachent les terroristes.

Le 12 mai, les forces loyales à l'exécutif d'union, soutenu par la communauté internationale, ont lancé une vaste offensive pour reprendre aux terroristes de Daech Syrte, ville côtière située au centre

nord de la Libye qu'ils contrôlent depuis juin 2015.

Après avoir réussi le 9 juin à encercler Syrte de toutes parts et à y entrer, les forces progouvernementales avancent prudemment car les éléments de l'EI se barricadent dans les habitations, selon les médias, et les forces libyennes voulant éviter l'utilisation de l'artillerie lourde de crainte pour les civils qui seraient encore dans les bâtiments.

Un communiqué publié par le centre de communication du gouvernement d'union a appelé les habitants de Syrte à quitter les zones d'affrontements pour leur sécurité.

Bilal L.

Marchés de fruits et légumes

# Environ 1 600 mandataires approvisionnent Alger

L'ensemble des marchés de fruits et légumes situés à Alger qu'ils soient officiels ou informels sont approvisionnés par environ 1 600 mandataires répartis à travers cinq marchés de gros, a indiqué, lundi à l'APS, Achour Mustapha, président de la Fédération nationale des marchés de gros en fruits et légumes auprès de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa).



« Les données dont dispose l'Ugcaa font état de seulement 83 mandataires aux Eucalyptus dans la wilaya d'Alger alors que 400 grossistes sont établis à Bougara et 370 autres à Boufarik dans la wilaya de Blida auxquels s'ajoutent 350 à Khemis El Khechna (wilaya de Boumerdès) et 350 à Hataiba (wilaya de Tipasa), soit environ 1 600 mandataires.

Selon M. Achour, «les marchés de gros entourant Alger sont suffisants pour approvisionner les détaillants et répondre à la demande des consommateurs, mais cela ne signifie pas nécessairement que les prix seront bas, car il faut attendre la fin de Ramadhan pour qu'ils atteignent des proportions raison-

nables». A propos de la hausse des prix des fruits et légumes après le 15<sup>ème</sup> jour de Ramadhan, le président de la Fédération a imputé ce phénomène aux «habitudes de consommation des citoyens algériens du fait de l'augmentation de consommation créée une tension sur le marché, ce qui tire les prix vers le haut». Le même responsable a ajouté qu'«il y a de nombreux intermédiaires qui profitent de la hausse de la demande alors que l'offre ne suit pas toujours pour l'ensemble des produits demandés ce qui concourt à l'augmentation des prix». Il donne l'exemple des fruits dont l'offre est qualifiée de «rare» à cause de nombreux problèmes dans le domaine agricole du fait que «la floraison des arbres fruitiers ne s'est pas déroulée dans de

bonnes conditions en raison des perturbations climatiques, ce qui a conduit à une récolte faible». «D'ailleurs, même s'il y a une production abondante, les prix sont négociables et il n'y a pas automatiquement une tendance à la baisse», a-t-il ajouté.

«En cette période où le Ramadhan est à mi-terme, la pêche est cédée au marché de gros des Eucalyptus entre 150 et 250 DA et l'abricot entre 50 et 90 DA alors que la pastèque est cédée entre 40 et 50 DA contrairement aux premiers jours de Ramadhan lorsqu'elle était à 150 DA», a-t-il précisé.

Pour ce fruit, les prix vont encore baisser «car il y a la production de l'ouest algérien comme Tlemcen et Saïda ou encore Aïn Témouchent qui va entrer sur le marché, ce qui est aussi le cas pour le melon qui

est à 65 DA en moyenne», a-t-il souligné. Quant aux pommes et aux poires, les quantités disponibles sont importées, car la production nationale n'est pas encore sur le marché, selon son témoignage. En ce qui concerne les légumes, c'est l'oignon et la pomme de terre qui ont battu des records à la baisse avec moins de 20 DA/kg. Quant à la tomate et au concombre, il n'y a que la production des serres et «il faut attendre la production saisonnière après le Ramadhan pour voir leurs prix tendre vers la baisse». Pour les autres légumes, la courgette est cédée à environ 50 DA alors que les haricots verts sont à 70 DA et la laitue entre 25 et 40 DA «même si son prix atteint 100 DA chez le détaillant», regrette-t-il.

R. C.

Direction générale du Domaine national

## Djamel Khaznadji, nouveau directeur général

M. Djamel Khaznadji a été installé hier à la tête de la direction générale du Domaine national (Dgdn) en remplacement de M. Mohamed Himour qui occupait ce poste depuis six ans.

La cérémonie de passation des pouvoirs s'est déroulée en présence du ministre des Finances, M. Hadji Baba Ammi, et du ministre délégué auprès du ministère des Finances, chargé de l'Economie numérique et de la Modernisation des systèmes financiers, M. Moutassem Boudiaf, ainsi que des cadres du secteur.

Né en 1959 à Alger et titulaire d'une licence en droit (promotion 1980) de l'Université d'Alger, M. Khaznadji avait exercé de 1983 à 2011 dans plusieurs services du ministère des Finances dont 22 ans passés à la Dgdn.

Par la suite, il a occupé le poste de chef de cabinet des ministères, respectivement,

de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement (2011-2012), du Tourisme et de l'Artisanat (2012-2013) et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale (2013-2015).

Dans une brève allocution prononcée lors de cette cérémonie, M. Baba Ammi a fait part de la nécessité de parachever la modernisation de l'administration des domaines dans le but de centraliser l'information et de faciliter ainsi sa gestion.

Il a indiqué dans ce sens que la Dgdn veillait à l'amélioration du service public en réduisant notamment le délai de délivrance des documents.

Pour rappel, la Dgdn a pour mission principale de valoriser et de sauvegarder les biens de l'Etat et de contrôler les conditions de leur utilisation, de gérer les biens relevant du domaine privé de l'Etat et de rédiger et de conserver les actes d'acqui-

sition, de vente, de concession ou de location portant sur les biens appartenant à l'Etat. Cette structure est également chargée du recouvrement des produits domaniaux et de la réalisation d'opérations immobilières (cession des biens de l'Etat, liquidation des entreprises publiques dissoutes, assainissement du patrimoine des EPE et EPIC, ...).

La Dgdn joue aussi le rôle d'expert immobilier public du fait qu'elle donne son avis sur le prix en matière d'acquisition, de cession, de location et d'expropriation poursuivies par les services et organismes publics.

En matière de conservation foncière, la Dgdn procède notamment à l'achèvement des opérations cadastrales dans une commune, à l'institution du livre foncier et à l'immatriculation foncière des immeubles cadastrés.

R. E.

## Bouchouareb lance le chantier d'une cimenterie à Béchar

D'une capacité de un million de tonnes

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a lancé, hier à Béchar, le projet d'une cimenterie d'une capacité de production de un million de tonnes de ciment.

Le projet, pour lequel est consacré un investissement public de 34 milliards de DA s'étend sur une superficie de plus de 100 hectares et devra assurer une production annuelle prévue de un million de tonnes de ciment, selon sa fiche technique.

Cette nouvelle entité industrielle,

qui sera mise en service en 2019, permettra le renforcement de la production nationale pour la porter à hauteur de 23 millions de tonnes par an, ont précisé des responsables du groupe public industriel du ciment d'Algérie (Gica).

Relevant de l'entreprise Saouraciment (filiale de la Gica), la cimenterie permettra, une fois en phase d'exploitation, la création de 500 emplois directs et quelque 800 autres indirects, ont soutenu les mêmes responsables.

S'exprimant lors de la cérémonie de lancement du projet, M. Bouchouareb a indiqué que les projets du secteur de l'Industrie lancés dans la wilaya de Béchar s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle stratégie de développement de l'industrie nationale.

Le lancement des travaux de réalisation de cette première cimenterie dans le sud du pays entre en droite ligne de la démarche visant une meilleure exploitation des richesses minières du pays et une réponse aux besoins du marché en ciment, a-t-il ajouté.

R. B.

Marché des produits agricoles

## Les cours se replient à Chicago

Les cours du blé, du soja et, surtout, du maïs ont baissé lundi après la publication de prévisions météorologiques américaines jugées favorables quant au développement des cultures aux Etats-Unis. «C'est un marché qui évolue sur la base des prévisions météo», a résumé Dax Wedemeyer, de US Commodities. «Il semble que les chances de pluie s'améliorent un peu dans les régions les plus sèches du Midwest et le marché y réagit négativement.»

Alors que des prévisions moins engageantes avaient relancé le marché vendredi en laissant entendre un temps nettement sec, deux épisodes de précipitations sont désormais attendus d'ici lundi prochain, au moment où se développent les cultures de soja et de maïs.

Ces bonnes prévisions, favorables aux cultures mais décourageantes pour les investisseurs, «font plus que compenser un déclin du dollar», a priori favorable aux exportations américaines, «et une hausse des cours du pétrole», généralement susceptible d'entraîner les autres matières premières, ont jugé dans une note les experts de la maison de courtage Allendale. Ils précisent que les prix du maïs sont particulièrement exposés à un repli après avoir fini la semaine précédente au plus haut depuis deux ans.

R. I.

Accord d'association Algérie-UE

# Infime hausse des exportations hors hydrocarbures

Une évaluation de l'impact de l'Accord d'association Algérie-UE sur le commerce extérieur depuis sa signature en 2005 jusqu'à 2015 montre une maigre amélioration des exportations hors hydrocarbures du pays, contrairement à ses importations auprès de cette zone.



Sur 10 années, le cumul des exportations algériennes hors hydrocarbures (HH) vers l'UE n'a même pas atteint les 14 milliards de dollars alors que le cumul des importations se sont chiffrées à 220 milliards de dollars avec une moyenne annuelle de 22 milliards de dollars, a appris l'APS auprès de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex).

Les exportations algériennes HH vers les pays de l'UE sont passées de 597 millions de dollars en 2005 à 2,3 milliards de dollars en 2014 avant de baisser à 1,6 milliard de dollars en 2015.

Par secteur, les produits industriels (exportés en exonération totale vers l'UE) ont représenté 90% des exportations hors hydrocarbures mais dont plus de 75% sont des dérivés d'hydrocarbures.

Les exportations de ces dérivés, constitués essentiellement du solvant-naphta, de l'ammoniac, des engrais, du méthanol et de l'hélium, sont passées de 551,2 millions de dollars en

2005 à 1,5 milliard de dollars en 2015.

## Faible consommation des contingents agricoles

S'agissant des exportations algériennes des produits admis sous contingent (0% de droits de douanes) qui concernent les produits agricoles et agroalimentaires, il est observé une consommation quasi nulle.

A titre d'exemple, en 2015, l'exportation de la pomme de terre s'est établie à 24 tonnes pour un montant de 11.500 dollars alors que le contingent accordé au pays par l'UE est de 5.000 tonnes, soit une consommation de 0,5% du contingent.

Quant à l'huile d'olive, dans la valeur a enregistré en 2015 une hausse à 134.000 dollars contre 50.000 dollars en 2014, les exportations ont été de 35 tonnes sur un contingent de 1.000 tonnes, soit une consommation de seulement 3,5%.

La consommation du contingent des pâtes alimentaires et de

couscous, fixé à 2.000 tonnes, n'a été que de 0,44% et de 12,5%, respectivement, pour une valeur de 9.000 dollars et de 210.000 dollars.

Hors contingent, l'Algérie exporte vers les pays de l'UE du sucre, des dattes, des boissons gazeuses, des graines de caroube et du beurre de cacao.

## Plus de 50% des importations algériennes réalisées avec l'UE

Entre 2005 et 2015, les importations de l'Algérie auprès de l'UE ont représenté une moyenne de 52% des importations globales du pays. Elles sont passées de 10,7 milliards de dollars en 2005 à 29,7 milliards de dollars en 2014 puis à 25,3 milliards de dollars en 2015.

«Avant la signature de l'Accord d'association, l'UE était déjà un partenaire important de l'Algérie (plus de 50% du marché). Après l'entrée en vigueur de l'Accord, la part de l'Algérie dans les exportations de chacun des

pays membres de l'UE a relativement augmenté notamment pour l'Espagne, l'Italie et la France», constatent les auteurs de l'étude d'Algex.

Pour ces trois pays européens, poursuivent-ils, «la hausse n'est donc pas uniquement en termes de parts mais aussi et surtout en valeur puisqu'ils ressortent parmi les principaux fournisseurs de l'Algérie».

La valeur des importations des produits industriels en provenance de l'UE a sensiblement augmenté durant cette période notamment pour les véhicules, les médicaments et les matériaux de construction.

S'agissant de la consommation des contingents à l'importation par l'Algérie pour les produits agricoles et agroalimentaires européens, il est relevé que ces contingents sont pratiquement épuisés et dépassent, parfois, largement les quantités fixées, notamment en ce qui concerne le blé dur, les semences de la pomme de terre, l'orge et d'autres produits.

Entré en vigueur en 2005, l'Accord d'association a, pourtant, comme principal objectif de promouvoir les exportations algériennes hors hydrocarbures vers l'Europe et de développer les investissements européens en Algérie.

Un Conseil des ministres, tenu en octobre 2015, avait entendu et débattu une communication sur le partenariat entre l'Algérie et l'UE, présentée par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra.

Le Conseil des ministres avait, alors, considéré nécessaire de réévaluer les volets économique et commercial de l'accord d'association avec l'UE qui n'a pas réalisé les objectifs attendus. D'autant plus que la chute de près de la moitié des revenus extérieurs du pays, du fait de la crise du marché pétrolier, a rendu davantage nécessaire cette évaluation.

Riad D.

Les soirées ramadanesques de Ooredoo sont de retour

## Evasion et convivialité à The Island by Ooredoo à Alger et des soirées d'exception à Oran et Constantine

Après l'immense succès des précédentes saisons de ses soirées ramadanesques, Ooredoo revient cette année avec des programmes et des lieux d'exception pour partager l'ambiance particulière des soirées du mois sacré, à Alger, Oran et Constantine.

En famille ou entre amis, Ooredoo vous accueille tous les soirs et vous offre l'opportunité de passer d'agréables moments avec des animations inédites, des activités ludiques et des cadeaux à gagner.

Pour la deuxième année consécutive, Ooredoo est le Sponsor Officiel de The Island by Ooredoo qui prend ses quartiers au niveau du club nautique Espadon au Port d'Alger.

Un endroit exceptionnel qui offre une vue panoramique sur la baie d'Alger, The Island by Ooredoo accueille les convives tous les soirs du mois de Ramadhan de 21h30 à 3h, dans une ambiance conviviale animée par plusieurs groupes musicaux. Un quizz permettant de remporter de nombreux cadeaux est organisé chaque soir.

Ooredoo est également présent à Oran en tant que Sponsor Gold du Stay True Lounge au Méridien. Un endroit chaleureux qui vous permettra de vivre d'agréables moments durant tout le mois de Ramadhan de 21h30 à 2h30. Les week-ends, une tombola est organisée pour vous faire gagner des cadeaux Ooredoo.

A Constantine, Ooredoo est le Sponsor Majeur de l'événement Layali by Marriot Constantine. Une kheima chaleureuse au cœur de l'hôtel Marriott qui vous accueillera durant tout le mois sacré de 21h30 à 2h.

Communiqué

Prix du pétrole

# Le Brent à un peu plus de 50 dollars à Londres

Les prix du pétrole perdaient du terrain mardi en cours d'échanges européens, reprenant leur souffle après deux jours de forte hausse, sur fond d'incertitudes ravivées à l'approche du référendum de jeudi au Royaume-Uni et avant la publication aujourd'hui des stocks américains de brut.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait ce matin 50,21 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en repli de 44 cents par rapport à la clôture de lundi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile

Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en juillet, dont c'est le dernier jour de cotation, lâchait 41 cents à 48,96 dollars.

Selon les analystes, le destin des cours pétroliers semble davantage lié depuis une semaine aux évolutions des autres marchés mondiaux, ballotés au gré des sondages donnant le camp du maintien ou de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE) gagnant lors du référendum de ce jeudi.

Ainsi, la faiblesse du dollar, dont les prix du brut profitaient depuis vendredi - puisqu'ils sont

libellés en billets verts -, était elle-même largement une conséquence d'un regain d'appétit pour le risque sur les marchés, alors que le spectre d'un Brexit semblait s'estomper depuis la fin de la semaine dernière.

Plusieurs sondages sont en effet allés dans ce sens au cours du week-end, au moment où reprenait la campagne électorale sur le sujet après quelques jours d'interruption en raison du meurtre d'une députée anti-Brexit.

Cet optimisme croissant concernant un maintien du Royaume-Uni dans l'UE a entraîné les prix du pétrole significative-

ment en hausse ces derniers jours, soulignaient les analystes.

Mais l'humeur des investisseurs semblait de nouveau plus mitigée mardi, alors que la date du scrutin se rapprochait à grands pas, et que le marché se montrait prudent avant les derniers chiffres sur les stocks américains de brut, dont l'American Petroleum Institute (API) livrera ses propres estimations dès ce mardi (après la clôture des échanges américains) avant la publication du rapport du département américain de l'Energie (DoE) aujourd'hui.

D'après les spécialistes du marché pétrolier, les prix du pétro-

le pourraient évoluer de façon désordonnée, avec l'incertitude qui monte à l'approche du vote sur le maintien ou non du Royaume-Uni au sein de l'UE ce jeudi, alors que l'aversion au risque laisse la plupart des investisseurs à l'écart du marché. Par ailleurs, le fait qu'au Nigeria, les rebelles et le gouvernement semblent avoir conclu un cessez-le-feu de 30 jours plaidait en faveur d'un repli des prix car cela signifie qu'il y a un facteur de risque en moins pesant sur le marché pétrolier, en tout cas temporairement, estimaient les analystes.

T. E.

Mendicité

# Un "business" pendant le mois sacré de Ramadhan

Le phénomène de la mendicité prend l'ampleur, avec l'avènement du mois sacré de Ramadhan, notamment sur les places publiques, dans les mosquées, les marchés et magasins, faisant de cette activité un "business" très lucratif pour ceux qui s'y adonnent.



tion de cette catégorie, d'où la nécessité de l'endiguer".

Des chiffres avancés par la Sûreté de la wilaya d'Alger font état de 50 cas confirmés d'exploitation quotidienne d'enfants et de mineurs dans le cadre de réseaux organisés dans l'ouest d'Alger, notant que la loi portant protection de l'enfant insiste sur "la gravité d'exposer l'enfant à la négligence, au vagabondage, à la mendicité et à la maltraitance" et met en garde contre "l'exploitation de l'enfant économiquement ou sexuellement".

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la condition de la femme, Mounia Meslem, avait affirmé que l'identification de ce phénomène et la définition de ses causes nécessitent "une action académique et des enquêtes sur le terrain menées par des organismes et experts spécialisés".

"Les résultats attendus devront nous éclairer sur les moyens qui permettront de faire une distinction entre les mendiants du fait de la pauvreté et ceux qui en font un métier", avait-elle indiqué.

A cet effet, la ministre a rappelé qu'une étude nationale était actuellement menée par le secteur de la solidarité nationale pour la collecte de données détaillées liées au phénomène pour la période allant de 2015 à 2019.

Selon la ministre, l'ampleur, la forme et méthodes adoptées sont "étranges" à la société algérienne, notamment à la lumière de la politique sociale engagée en faveur des catégories à faibles revenus.

La mendicité n'est plus un acte individuel synonyme de gain facile, mais une activité rentable, gérée par des réseaux organisés.

Plusieurs commerçants qui traitent au quotidien avec des mendiants qui viennent échanger leurs pièces de monnaie contre des billets, disent que ces derniers collectent d'importantes sommes d'argent, notamment à la fin du mois sacrée après zakat el fitr.

La mendicité qui était auparavant l'ultime recours pour les nécessiteux, est désormais un moyen de gain facile et de duperie, ce qui exige la conjugaison des efforts de tous les acteurs et des actions concrètes allant de la prise de conscience à la prise de mesures coercitives contre les auteurs de cet acte répréhensible par la loi et la morale. **R. S.**

**A**lger, ce phénomène a pris une autre envergure avec l'arrivée de ressortissants africains et syriens, contraints par la situation prévalant dans leurs pays à se réfugier en Algérie, en quête d'un quotidien meilleur.

Durant ce mois, ces mendiants pullulent au niveau des entrées des mosquées et de leurs artères et particulièrement durant les prières surrogatoires (Tarawih), alors qu'ils se limitaient à longueur d'année à la prière de vendredi.

La plupart des fidèles abordés sont étonnés de voir ces mendiants envahir les mêmes mosquées au quotidien.

"Ce qui m'intrigue le plus c'est que ces mendiants possèdent des

téléphones portables très sophistiqués qu'un fonctionnaire au revenu moyen ne peut se permettre", a lancé un fidèle à la mosquée Al Koulafaa Errachidine à El Biar.

La plupart de ces mendiants refusent qu'on leur propose de la nourriture et exigent de l'argent, en exhibant des ordonnances médicales ou en simulant une infirmité. D'autres vont jusqu'à traîner des enfants et des nourrissons pour apitoyer les jeûneurs, s'accordent à dire des citoyens approchés par l'APS.

Pour pouvoir réaliser de grandes recettes, ces professionnels de la mendicité, qui ne manquent pas de subterfuges, préfèrent à longueur de journée des expressions apprises par cœur pour

attendrir les passants.

A ce propos, le directeur des Affaires religieuses de la wilaya d'Alger, Zoheir Boudraa a indiqué que la mendicité, devenue "un métier" pour certains, perturbe les fidèles.

Des efforts sont déployés en coordination avec les autorités concernées pour réduire ce phénomène, et ce dans le cadre de l'action de solidarité nationale.

Ces mendiants, qui se contentaient auparavant des mosquées, marchés et cimetières, ont trouvé mieux: aborder les conducteurs de véhicules sur les routes à grande circulation.

Les ressortissants africains et syriens ont, eux aussi, investi les routes et passent des heures à

faire la manche, non conscients des risques auxquels ils s'exposent et font exposer leurs enfants.

## Les enfants, un moyen de chantage affectif

Parmi les pitoyables aspects de la mendicité, l'exploitation des enfants et des nourrissons pour exercer une sorte de "chantage affectif", a indiqué un fidèle rencontré devant la Mosquée d'El Bachir El Ibrahim (Baraki).

Face à la gravité de cet acte, des sociologues avaient souligné, lors d'une rencontre organisée récemment sur le travail des enfants, que la mendicité s'était transformée ces dernières années "en un véritable moyen d'exploita-

Veillées de Ramadhan à Laghouat

## Parcs et esplanades, des destinations de choix

**L**es jardins publics, espaces verts et esplanades sont devenus des destinations de choix pour les familles Laghouaties qui y trouvent les conditions favorables à des moments de détente lors des soirées ramadhanesques.

Ces parcs et lieux publics, relativement peu fréquentés durant le reste de l'année, attirent en ce mois sacré de nombreuses familles et personnes en quête de fraîcheur du climat leur permettant de récupérer d'une longue journée de jeûne.

La ville de Laghouat, dont les rues et ruelles sont désertées, durant de longues heures de la journée, du fait de la chaleur caniculaire, retrouve un dynamisme après la rupture du jeûne, et plus particulièrement après la prière du Tarawih.

Les gens et familles se laissent aller à des sorties nocturnes au niveau des parcs et espaces verts et parcs, à l'instar du parc de M'reigha, le jardin botanique oasien de

Laghouat et les espaces verts jouxtant l'université Amar Thelidji, transformés, pour la circonstance, en cadre ramadhanesque convivial égayant les soirées de la ville, même s'ils n'abritent pas à vrai dire de programmes d'animation.

Nombreux sont les jeunes qui mettent à profit cette dynamique conjoncturelle pour s'adonner à de petits commerces fleurissants au fil des soirées du mois sacré, à la satisfaction des citoyens, tels la vente de thé, les grillades, les glaces et boissons.

Le jeune Imad Eddine (27 ans), tenant d'une table de vente de thé et de fruits secs, s'est dit satisfait de cette activité et de cette conjoncture ramadhanesque qui lui permet de se faire de nombreux clients depuis le début du Ramadhan.

Toute cette activité nocturne est sécurisée par un dispositif de police

"Spécial Ramadhan" visant à assurer la quiétude du

citoyen à travers la wilaya de Laghouat, ce qui a encouragé les familles laghouaties à sortir profiter de l'ambiance conviviale et de la clémence du climat en soirée.

Plus d'un millier d'éléments de la sûreté, tous grades confondus, sont mobilisés sur terrain pour veiller à la sécurité aussi bien des citoyens que de leurs biens, leur réunissant les conditions favorables de veillées durant ce mois sacré, a indiqué le responsable de la cellule de communication de la sûreté de la wilaya, Mohamed Kioua.

Ces sorties et veillées en plein-air des familles et citoyens au niveau des parcs, esplanades et espaces verts, attirent plus les laghouaties, en dépit des programmes arrêtés par les directions locales des secteurs de la Culture, de la Jeunesse et des sports et des Affaires religieuses, pour animer les soirées ramadhanesques.

**R. C.**

Illilten (Tizi-Ouzou)

# Entame des travaux de réparation du répartiteur d'eau

Les travaux de réparation du répartiteur assurant la distribution d'eau potable à partir d'un captage de source vers les villages de la commune d'Illilten (70 km à l'est de Tizi-Ouzou) ont été entamés lundi a-t-on appris du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette localité.

Selon Ouramdane Azzoug, une équipe composée de la direction de l'hydraulique (DHW) et de l'Algérienne des eaux (ADE) ainsi que le bureau d'études, se sont déplacés à Illilten pour procéder aux travaux de réparations du réseau, tel que convenu lors de la réunion tenue la veille (dimanche) au siège de la wilaya, entre le wali, les directions compétentes et les représentants des quatre villages entrés en désaccord autour de la répartition d'eau.

Le Président d'APC, qui a accompagné les équipes de l'ADE et de la DHW, a indiqué à l'APS que le site où se trouve la source captée et le répartiteur est difficile d'accès, le répartiteur se trouvant au pied du mont Azerou n'thour, à environ 1600 m d'altitude.

«Il fallait marcher près de 7 km à pied à travers la montagne, l'endroit étant inaccessible par véhicule, en transportant un matériel lourd, nécessaire pour les travaux de réparation. Le terrain devenu marécageux en raison des fuites d'eau à partir du répartiteur, a compliqué la situation rendant l'avancée des équipes très difficile», a témoigné M. Azzoug. Des sages des villages en conflit, à savoir



Azrou, Iguefilene, Tifilkout et Taghzout, ont été dépêchés sur les lieux afin de garantir des travaux de réparation dans les meilleurs conditions loin de toute tension, a-t-on appris d'un membre du comité de village Tifilkout qui a souhaité un règlement pacifique de ce problème, rappelant que son village a toujours appelé à la sagesse.

Les travaux de réparation de la conduite desservant les villages Tifilkout et Taghzout, privés d'eau depuis une quinzaine de jours, se poursuivront demain mardi. «Nous espérons pouvoir rétablir l'alimentation en eau potable dans l'après-midi de demain mardi», a déclaré, optimiste, le président d'APC d'Illilten, qui a souligné que ces travaux de réparation rentrent dans le cadre de la mise en application de l'accord ayant sanctionné la réunion d'hier (dimanche) entre le wali, l'ADE, la DHW, le bureau d'étude et les représentants des quatre

comités de villages.

Cet accord, adopté par consensus, prévoit que «dans l'immédiat, il sera procédé à la réparation du répartiteur endommagé et au rétablissement de la distribution d'eau potable. A moyen terme, le bureau d'études déjà désigné recensera toutes les sources disponibles dans le territoire de la commune, lesquelles seront captées et reliées à un ou deux réservoirs. Ces réservoirs desserviront de manière équitable l'ensemble des populations de la commune» rappelle-t-on.

Il y a deux semaines un conflit autour de la répartition de l'eau potable entre les villages de la commune d'Illilten à travers un captage de source, oppose les villages Azrou et Iguefilene, d'un côté, à Tifilkout et Taghzout, de l'autre. Le saccage du répartiteur a privé ces deux derniers hameaux d'eau potable.

R. S.

Blida

## Arrestation de six individus pour création de parkings fictifs

Les services de la Sûreté de wilaya de Blida ont procédé à l'arrestation de six (6) individus impliqués dans la création de parkings de véhicules fictifs, a-t-on appris lundi auprès de la cellule d'information de ce corps constitué. Dans le cadre de la lutte contre la prolifération des parkings anarchiques à Blida, la brigade criminelle de la Sûreté de wilaya a arrêté six (6) individus impliqués dans la création de parkings de véhicules, sans autorisation aucune de la part des services concernés, a-t-on ajouté de même source. Les mis en cause contraignaient les citoyens à leur verser de l'argent contre le stationnement de leurs véhicules dans des sites sis à Bab Dzair, la cité du 13 mai et la placette Ettoute, entre autres. Les citoyens ont salué cette opération ayant également permis la saisie d'une somme de 3.895 da, issue des revenus de cette activité illégale. Présentés devant la justice, quatre (4) parmi les prévenus ont été placés en détention, au moment où deux (2) ont été cités à comparaître.

R. N.

Ouargla

## Départ du premier groupe d'estivants vers le littoral

Un premier groupe d'estivants, composé de 400 enfants de la wilaya d'Ouargla, a pris son départ lundi à destination de la wilaya côtière d'El-Tarf, a-t-on appris auprès de la direction de la Jeunesse et des sports (DJS) d'Ouargla. Ce premier contingent, qui prendra son départ cet après-midi de devant le siège de la commune d'Ouargla, est le premier de cinq groupes composé d'un total de 2.000 enfants âgés entre 6 et 14 ans, devant séjourner sur le littoral de la wilaya d'El-Tarf, dans le cadre du programme ministère de la jeunesse et des sports (MJS) au profit des enfants des familles nécessiteuses de la wilaya d'Ouargla. De son côté, la DJS d'Ouargla a arrêté un programme pour des séjours sur littoral au profit de 2.500 autres enfants. Un programme «Spécial-vacances», riche en activités récréatives, culturelles et ludiques, sera animé par des animateurs et encadreurs du secteur au profit des estivants.

R. O.

Séisme de Médéa

## Caravane de solidarité des Zibans avec les sinistrés de Mihoub

Une caravane de solidarité avec les sinistrés de la commune de Mihoub et ses environs est arrivée lundi à Sedraya, à l'est de Médéa, en provenance de la wilaya de Biskra avec plus de cent tonnes de denrées alimentaires, a-t-on appris auprès d'élus locaux. Initiée par la Chambre d'industrie et du commerce de Zibans, en coordination avec la direction du commerce de Biskra et les services de la wilaya, cette caravane a quitté, tôt lundi la ville de Biskra pour se rendre à Sedraya, à 96 km à l'est de Médéa, où est établi un des sites de stockage des aides et des dons destinés aux localités touchées par le séisme du 29 mai dernier, a indiqué la même source. Les dons, collectés auprès d'entreprises publiques et privées de la wilaya de Biskra, ainsi qu'auprès de citoyens, seront distribués au profit des familles sinistrées recensées à travers la localité de Mihoub, au cours de la journée, a indiqué un responsable de la direction locale du commerce, chargé de superviser l'opération de réception des dons. Cinq mille colis alimentaires ainsi que divers produits de large consommation font partie des dons acheminés à Mihoub par la Chambre d'industrie et de commerce des Zibans.

T. L.

Chlef

## Des bureaux postaux bientôt renforcés en DAB

Les bureaux postaux de la wilaya de Chlef seront renforcés par 20 nouveaux distributeurs automatiques, a indiqué lundi le directeur local d'Algérie poste. L'opération de renforcement attendu en distributeurs automatiques interviendra «avant la fin du mois courant» au niveau des bureaux postaux des communes de Beni Rached, Ouled Abbas, Lahouanfa et Chlef, a indiqué à l'APS Mohamed Zerguerras. Ce nouvel apport en distribu-

teurs, a-t-il dit, s'ajoutera à quelque 31 unités similaires déjà existantes, dans un objectif de doter chaque commune en la matière, notamment les plus reculées d'entre elles, à l'instar de Mesdek et El Hadjadj, ainsi que les plus peuplées comme El Djamaâ. M. Zerguerras a, aussi, signalé la mise en place d'équipes de contrôle et de suivi chargées de l'approvisionnement des distributeurs en liquidités, notamment pendant le week-

end et en fin de journées de travail. S'agissant des plages horaires appliquées durant le mois de Ramadhan au niveau des centres postaux de la wilaya, le même responsable a signalé que ces derniers sont ouverts de 08H30 à 17H00, avec possibilité offerte, pour les bureaux postaux sécurisés, d'ouvrir de 21H00 à minuit en périodes de versement des salaires et pensions.

R. N.

Naâma

## Un site électronique pour promouvoir le tourisme

Un site électronique dédié à la promotion du tourisme dans la wilaya de Naâma vient d'être lancé par la direction locale du secteur de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat. Riche en données sur les potentialités touristiques existantes dans la région, ce site électronique, visant à faire la promotion de cette destination touristique et du

produit touristique de Naâma, constitue une vitrine à même de permettre aux intéressés de prendre connaissance des atouts touristiques existants et des activités et manifestations organisées dans la région pour développer le secteur, ont indiqué les responsables du secteur. Mis à la disposition des navigateurs, ce site électronique, qui offre d'amples informa-

tions sur les sites, monuments et vestiges archéologiques et historiques, en plus des diverses potentialités touristiques, de nature saharienne, thermale et de montagne, sert aussi de guide, avec ses spots audiovisuels, étayés de témoignages de spécialistes sur les différents sites archéologiques que recèle la région. Ce support publicitaire et promotion-

nel, alimenté et actualisé par des techniciens du secteur du tourisme, présente aussi les divers programmes de développement du secteur ainsi que les offices de tourisme et agences de voyages de la wilaya, en plus de pages dédiées aux suggestions et propositions de ses (site) visiteurs.

R. O.



# CONFLITS ▶▶

Yémen

## Les houthis se rapprochent d'une base aérienne stratégique

Les rebelles houthis au Yémen se rapprochaient hier d'une zone montagneuse surplombant la base aérienne d'Al-Anad, la plus grande du pays lors de violents combats ayant fait 30 morts, dont six civils, selon des sources militaires.



La base d'Al-Anad, dans la province de Lahj (sud), reprise en juillet dernier aux rebelles, est utilisée par la coalition militaire arabe qui est intervenue en mars 2015 au Yémen en soutien aux forces du président Abd Rabbo Mansour Hadi.

Les Houthis, soutenus par des militaires restés fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, «ont réussi à prendre le contrôle» de Jebel Jales, un mont stratégique surplombant la base d'Al-Anad qui, située à quelque 20 km, «est désormais à la portée de leurs tirs

de (roquettes) Katioucha», a déclaré à une source militaire loyaliste.

La bataille pour le contrôle de Jebel Jales s'est soldée par la mort de 18 rebelles et de 6 combattants dans les rangs des forces gouvernementales, soutenues par l'aviation de la coalition arabe sous commandement saoudien, ont indiqué des sources militaires.

Intervenant contre un groupe de rebelles sur Jebel Jales, l'aviation a lancé une série de raids, dont l'un a touché «par erreur» une habitation, tuant «six civils,

membres d'une même famille», selon l'une de ces sources.

Malgré une trêve entrée en vigueur le 11 avril à l'initiative de l'ONU, les combats se poursuivent sur plusieurs fronts au Yémen.

La coalition arabe a ainsi affirmé mardi avoir intercepté un «missile balistique» tiré avant l'aube contre Marib, une ville à l'est de la capitale Sanaa. Elle a ajouté dans un communiqué avoir aussitôt détruit la rampe de lancement du missile.

Dans la province de Baïda (centre) sept rebelles ont trouvé la mort dans l'ex-

plosion d'une mine qu'ils ont eux mêmes posée dans la zone de Mekiras, théâtre de combats avec des partisans du gouvernement, a indiqué une source militaire.

A Taëz, grande ville du sud-ouest, un civil et un partisan du gouvernement ont été tués et 22 personnes ont été blessées, en majorité des civils, dans des bombardements rebelles de positions civiles et militaires, selon des sources militaire et médicale. La guerre au Yémen a fait plus de 6 400 morts et 30 000 blessés depuis mars 2015.

R. N.

Afghanistan

## Au moins 25 voyageurs enlevés par les rebelles taliban

Environ 25 hommes ont été enlevés hier par les rebelles taliban dans la province du Helmand, dans le sud de l'Afghanistan, ont annoncé les autorités locales.

«A 6h ce matin, les taliban ont arrêté un bus et deux camions le long de l'autoroute Kandahar-Herat», dans le district de Washer, le porte-parole du gouverneur du Helmand, Omar Zwack. «Les 25 hommes ont été emmenés vers le district voisin de Marja, fief des insurgés», a ajouté M. Zwack, précisant que des opérations de recherche et de secours avaient été lancées. Selon des témoins cités par des médias, les rebelles taliban qui portaient des «uniformes de l'armée», ont emmené «37 personnes. Ils ont ensuite libéré les femmes et les enfants mais gardé les hommes». Selon des médias, les insurgés ont revendiqué l'opération.

Les rapt se multiplient ces derniers temps sur les routes des provinces où les rebelles talibans sont actifs. Début juin, 17 personnes avaient été enlevées lors de l'interception de leur bus sur une route du nord, avant d'être libérés au terme d'une médiation.

Dans une opération séparée, la veille, dans la province de Kunduz (nord), les talibans avaient tué au moins 10 voyageurs. Plusieurs dizaines d'autres passagers d'autocar pris en otage avaient été ensuite relâchés mais, selon les autorités, huit personnes manqueraient à l'appel. Enfin le 31 mai, un bus civil a été attaqué sur la route de Kunduz : les taliban ont alors enlevé plusieurs dizaines de voyageurs, dont le nombre exact reste inconnu, et ont tué au moins 16 d'entre eux soupçonnés de travailler pour le gouvernement afghan.

Vendredi, plusieurs centaines de personnes avaient manifesté dans Kaboul pour réclamer la libération des otages toujours détenus.

T. L.

Syrie

## L'aviation russe largue 18 tonnes d'aide humanitaire

Des avions cargos russes ont largué 18 tonnes d'aide humanitaire sur la ville syrienne de Deir Ezzor assiégée par le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (Daech/EI), a indiqué hier le centre russe pour la réconciliation en Syrie.

«Des avions russes ont largué sur la ville de Deir Ezzor, assiégée par le groupe terroriste Daech, une cargaison de 18 tonnes d'aides humanitaires de l'ONU (produits alimentaires et des céréales)», a précisé le centre dans un communiqué.

Les éléments de Daech contrôlent actuellement 60% de Deir Ezzor, où habitent encore 200 000 personnes. Ils resserrent depuis 2013 le siège sur les quartiers encore aux mains des forces pro-gouvernementales, selon les médias.

Selon l'ONU, environ 70% des habitants des quartiers assiégés sont des femmes et des enfants. La province de Deir Ezzor, riche en pétrole, est sous le contrôle de Daech/EI depuis 2013, à l'exception d'un peu moins de la moitié du chef-lieu éponyme et de son aéroport.

Farid D.

Jordanie

## Six soldats tués dans l'attentat à la frontière syrienne

Six gardes-frontières jordaniens ont été tués et 14 autres blessés hier dans un attentat à la voiture piégée contre leur position à la frontière syrienne, a indiqué à l'AFP une source des services de sécurité.

«Six soldats sont tombés en martyr et 14 autres ont été blessés dans l'attaque terroriste», a indiqué cette source sous couvert de l'anonymat, faisant état d'un «bilan provisoire».

Agence

Comité des droits du peuple palestinien

## Conférence en appui au processus de paix

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien organisera les 29 et 30 juin à Genève une Conférence internationale en appui au processus de paix au Proche Orient, au point mort depuis l'échec de l'initiative américaine en 2014, a annoncé l'ONU dans un communiqué.

La Conférence sera centrée sur les nouvelles idées en mesure d'apporter une solution durable au conflit, a précisé l'organisation onusienne.

La réunion regroupera des négociateurs de paix expérimentés, des experts internationaux, des responsables de l'ONU, des membres de la société civile et des universitaires.

Il s'agira de tirer les enseignements des initiatives de paix précédentes, selon

la même source. Seront également présents à cette réunion le ministre des Affaires étrangères de l'Etat de Palestine, Riadh al Maliki, le président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Fodé Seck, le directeur général de l'Office des Nations unies à Genève, Michael Moller, le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, Miroslav Jenca, le chef des négociateurs de paix palestinien, Mohammed Shtayyeh, et deux responsables israéliens. La conférence de Genève intervient juste après la réunion internationale de Paris qui s'est tenue le 3 juin dernier dans l'objectif de créer des «groupes de travail» pour tenter de sortir de l'impasse le processus de paix israélo-palestinien.

Mais sans surprise, les participants à cette réunion qui avait rassemblé une trentaine de ministres et diplomates de pays occidentaux, dont le secrétaire d'Etat américain John Kerry, et arabes, se sont dits «alarmés» par «la poursuite des actes de violence et des activités de colonisation» dans les territoires palestiniens, «qui mettent en danger» toute perspective d'une solution à deux Etats, et estiment que «le statu quo» ne peut pas se prolonger.

Les pourparlers israélo-palestiniens sont au point mort depuis l'échec en 2014 de la relance des efforts de paix par les Etats-Unis, pays actuellement focalisé sur ses élections présidentielles prévues en novembre.

Riad D.

Somalie

# Appel à un rapatriement ordonné des réfugiés

Le président somalien, Hassan Sheikh Mohamud, a appelé au rapatriement des réfugiés somaliens actuellement résidant dans les pays voisins.



**D**ans un communiqué publié lundi à l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, M. Mohamud a indiqué que son gouvernement considérait un retour ordonné et en sécurité des réfugiés somaliens dans leurs pays mère comme une priorité.

"Afin de faciliter le rapatriement des réfugiés, le gouvernement est entrain de lutter contre la dernière poche de terrorisme et de créer un Etat inclusif qui à leur arrivée leur donnera de l'espoir et des opportunités", a-t-il déclaré.

Le communiqué intervient après la publication de plans du Kenya pour repatrier plus de 300.000 Somaliens à Dadaab, le plus grand camp de réfugiés du monde dans le nord-est du Kenya.

Lors de sa visite au Kenya au début du mois, M. Mohamud a noté que son pays était prêt à accueillir les réfugiés de Dadaab dans leur patrie et à assurer un rapatriement ordonné, humain et avec dignité.

Le Kenya a cité des préoccupations de sécurité pour la fermeture de Dadaab, indiquant que le groupe extrémiste

Shebab basé en Somalie y possédait des cachettes.

Les éléments des shebab ont mené plusieurs attentats sanglants au Kenya ces dernières années.

Dadaab avait été établi il y a plus de vingt ans dans le but d'abriter les personnes fuyant les conflits en Somalie.

Il n'est pas encore claire quand le rapatriement sera lancé mais le Kenya a déjà dissous le Département des affaires des réfugiés, lequel travaille avec les organisations humanitaires pour le bien-être des réfugiés.

Selon le président Mohamud, il existe actuellement un million de réfugiés somaliens à travers le monde, dont la plupart résident dans les pays voisins comme le Kenya, l'Ethiopie et le Yémen.

"C'est chez eux et nous comprenons complètement qu'on n'est vraiment bien que chez soi. Le gouvernement somalien réaffirme sa position envers les réfugiés", a déclaré le président. Il a en outre exhorté les gouvernements et les agences de partenariat à aider les réfugiés somaliens à rétablir leurs vies.

H. R.

RD Congo

## Plus de 60 cas de fièvre jaune enregistrés

■ Plus d'une soixantaine de cas et cinq décès de l'épidémie de fièvre jaune ont été enregistrés dans la capitale Kinshasa et deux autres provinces de l'ouest de la République démocratique du Congo (RDC), ont déclaré lundi les autorités congolaises. Le ministre congolais de la Santé, Kabange Numbi, a déclaré une "épidémie de fièvre jaune localisée à Kinshasa, Kongo central et Kwango", citant les résultats d'une surveillance hebdomadaire du ministère de la Santé et d'une enquête épidémiologique menée à travers le pays.

"L'épidémie a atteint 67 personnes qui ont développé la maladie, dont 65 cas liés à l'épidémie qui sévit en Angola", a précisé le ministre. Sept autres cas sont de source autochtone parce que n'ayant eu aucun contact avec l'Angola, a-t-il ajouté.

"A ce jour, cinq décès ont été enregistrés" parmi les personnes ayant contracté la maladie, a souligné le ministre. Des échantillons prélevés ont été envoyés aux laboratoires de l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) en RDC et à l'Institut Pasteur de Dakar (Sénégal).

Depuis le début de l'année 2016, la RDC a enregistré une augmentation de cas suspects de fièvre jaune (un peu plus d'un millier à ce jour).

Lundi, le ministre a lancé un appel aux bailleurs de fonds afin qu'un appui soit apporté à la campagne sanitaire entamée dans deux communes de Kinshasa, mégapole de plus de dix millions d'habitants. La fièvre jaune est une maladie hémorragique virale transmise par le moustique de type *Aedes aegypti* - vecteurs de nombreux virus comme le Zika ou la dengue - qui touche les régions tropicales d'Afrique et d'Amérique amazonienne. La vaccination en est la principale mesure préventive.

R. K.

Guinée

## Le pays compte sur son sol 4 000 réfugiés

**L**a Guinée compte sur son sol 4.000 réfugiés, venant principalement de la Côte d'Ivoire, de la Sierra Leone et du Liberia, a indiqué le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés (HCR).

"Nombreux sont les réfugiés qui souhaitent être réinstallés dans des pays riches, comme l'Amérique du Nord, l'Europe ou l'Australie, au lieu de retourner chez eux, mais trois possibilités s'offrent aux réfugiés, à savoir le rapatriement, l'intégration locale dans le pays d'accueil et la réinstallation dans d'autres pays", a expliqué lundi le représentant du HCR en Guinée, Mahamadou Touré, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale

des Réfugiés qui s'est déroulée à Conakry.

Cette dernière option qui demeure la plus prisée par les réfugiés vivant en Guinée. Même si certains réfugiés libériens et sierra-léonais avaient opté auparavant pour l'intégration sur place avec l'aide du HCR, ce qui leur a permis de jouir des mêmes droits que les citoyens guinéens, tels que "la liberté de circulation, l'accès à l'éducation, au marché du travail et à la propriété, l'accès à des documents d'identité et à des titres de voyage valides, et l'unité des familles". Concernant l'option de réinstallation, il faut signaler que cela revient aux pays d'en faire la demande. C'est à partir de cette sollicitation que le HCR

pourrait organiser ces opérations, dont certaines ont déjà permis à des centaines de réfugiés qui vivaient dans des camps en Guinée, notamment dans le sud-est, de bénéficier d'accueil aux Etats-Unis, en Hollande et en Australie.

Ce pays, il faut le rappeler, avait accueilli près d'un million de réfugiés durant les années 1990, lorsque le Liberia et la Sierra Leone étaient déchirés par des guerres fratricides.

Puis les Ivoiriens viendront à leur tour suite à la rébellion qui avait plongé le pays dans l'instabilité, durant les années 2000, grossir les effectifs. Aujourd'hui selon le HCR, il ne reste que 4000 réfugiés sur le sol guinéens.

Cameroun

## L'adultère et la mendicité, cibles d'un projet de loi controversé

**C**ontroverse autour d'un nouveau projet de code pénal introduit par le gouvernement pour examen au Parlement. Le projet de loi, sur la table des députés, propose un nouveau régime d'infractions déjà jugées révolutionnaires par la presse locale. S'il venait à être adopté, le vagabondage, le harcèlement ou même l'adultère seront désormais pénalisés. Tollé au sein des organisations de défense des droits humains et au sein du conseil de l'ordre des avocats.

L'une des dispositions les plus controver-

sées de ce projet de code pénal concerne la pénalisation de l'adultère. Pour l'ordre des avocats du Cameroun, le sujet est complètement anachronique. " Chaque personne a le droit de disposer de son corps, comme elle l'entend, même si cette personne est mariée. Bien évidemment, dans le cas du mariage, si la faute est commise, les règles prévoient un régime pour sanctionner l'adultère. Donc pénaliser l'adultère, cela nous semble, dans le contexte actuel, quelque peu anachronique ", explique, maître Sylvian Souop, membre du

conseil de l'ordre.

Les praticiens du droit s'étonnent de ce que le gouvernement n'ait pas consulté les acteurs de la scène politique et de la société civile, afin d'aboutir à une mouture un peu plus consensuelle. Du coup, le barreau avait appelé au retrait du texte du Parlement pour éviter au pays une fâcheuse régression. «Globalement, lorsque l'on regarde l'ensemble du texte, quand on maintient des dispositions obsolètes, quand on maintient des expressions obsolètes, lorsqu'on a une tra-

duction en anglais qui ne reflète pas toujours la traduction en français, nous pensons que si tous ces problèmes-là ne sont pas résolus, si le texte est maintenu sans aucune modification, ce serait une régression», conclut Me Souop.

Face au tollé suscité par ce projet de code pénal, le gouvernement, un peu comme dans un exercice de rattrapage, a déjà ouvert quelques consultations, dont notamment avec le bâtonnier de l'ordre des avocats.

RFI

Itinéraire d'un médicament ordinaire

# Les dessous de l'industrie pharmaceutique

**Les scandales rythment l'information sur l'industrie pharmaceutique et focalisent l'attention sur ses excès. Suivre le parcours d'un médicament sans histoire, de sa conception à sa prescription, montre pourtant que la frontière est mince entre les dysfonctionnements et les pratiques routinières.**

Par Quentin Ravelli

« J' »

ai compris que j'étais fi-  
quée, qu'on savait exacte-  
ment ce que je prescrivais,  
s'indigne une médecin ins-  
tallée à Paris. J'étais naïve,  
moi, je ne savais pas. [Un  
jour], une visiteuse médi-  
cale m'a dit : « Vous ne  
prescrivez pas beaucoup ! » Je me suis  
demandé : « Comment peut-elle savoir cela ? »  
« Cette pratique de surveillance, qui choque de  
nombreux praticiens, est orchestrée par les  
services commerciaux des laboratoires. Pour  
augmenter ou maintenir leurs parts de marché,  
les grands groupes pharmaceutiques déploient  
des trésors d'ingéniosité. Ils n'hésitent pas, par  
exemple, à modifier les indications de leurs  
médicaments pour gagner de nouveaux  
clients. Considérée par certains médecins  
comme « la Rolls Royce de l'antibio dans le  
cutané », la Pyostacine, fabriquée par Sanofi  
— l'un des tout premiers groupes pharmaceu-  
tiques mondiaux en chiffre d'affaires (33 mil-  
liards d'euros en 2013) —, a connu un tel  
destin. Longtemps dévolu à un usage derma-  
tologique, l'antibiotique a opéré un « tournant  
respiratoire » : il est désormais massivement  
utilisé dans les cas d'infections broncho-pul-  
monaires et oto-rhino-laryngologiques. Cette  
dernière utilisation, critiquée par de nombreux  
médecins puis dénoncée par les pouvoirs  
publics, a pu conduire à une surconsommation  
d'antibiotiques, participant ainsi au problème  
plus vaste du renforcement des résistances  
bactériennes — un enjeu de santé publique  
majeur, responsable de sept cent mille décès  
par an dans le monde (lire l'encadré « L'autre  
cauchemar de Darwin »). Pour comprendre la  
nature versatile de la marchandise médicale,  
nous avons suivi la vie de ce médicament ordi-  
naire, depuis les laboratoires de recherche jus-  
qu'aux visiteurs médicaux, en passant par l'usi-  
ne de production du principe actif (1). A  
chaque étape, la marchandise change de nom  
: les biologistes parlent de la bactérie *Pristinae*  
*Spiralis*, les chimistes de la pristinamycine  
fabriquée par la bactérie, les visiteurs médi-  
caux vantent les mérites de « la Pyo » aux  
praticiens, les ouvriers la surnomment affec-  
tueusement « la Pristina », voire « la bestiole ».  
Le long de cette chaîne, l'antagonisme entre  
les besoins du malade et les profits de l'indus-  
triel, entre la valeur d'usage et la valeur  
d'échange (2), ne cesse de se manifester. Il  
redouble l'opposition entre salariés et diri-  
geants, particulièrement sensible dans une  
entreprise en pleine restructuration, où les  
salariés ont du mal à enrayer les suppressions  
de postes et à imposer leurs propres concep-  
tions du médicament.

## VENDRE...

« Ton job, c'est de suivre ta performance »

Large bloc tout en verre de trente-sept mille mètres carrés, le siège de Sanofi évoque la transparence et le respect des



patients, dont les silhouettes stylisées trônent en haut de l'édifice, entourées d'un cœur bleu. Au troisième étage de ce bâtiment situé dans le sud de Paris se trouvent les services du marketing, où s'activent les salariés qui ont œuvré, à partir des années 1990, à l'introduction de la Pyostacine sur le marché des infections respiratoires. Avec un succès évident, puisque, de l'hiver 2002 à l'hiver 2010, le nombre de ventes pour des infections broncho-pulmonaires a bondi de 112 %, tandis que la progression n'était que de 32,6 % dans le domaine dermatologique.

Cette augmentation ne correspond pas à une explosion du nombre de malades ou à une épidémie dévastatrice, mais à une stratégie commerciale : le marché des infections respiratoires représente un volume de prescriptions beaucoup plus important que celui des infections dermatologiques. « Il se trouve que pour les germes qui infectent les bronches, les poumons, les sinus, ça marche super bien, rappelle un médecin de l'entreprise. Du coup, on l'a développée avec cette indication-là. » De la peau au poumon, la valeur d'échange a métamorphosé la valeur d'usage.

Les orfèvres de ce genre de tournant thérapeutique sont les chefs de produit, souvent appelés « chefs produit », des salariés spécialisés dans la promotion d'un seul médicament ou de quelques médicaments aux indications proches. Ici, on est « chef produit Pyostacine », « chef produit Tavanic », « chef produit antalgiques » et même « chef produit psychotiques ». Mme Célia Davos (3), la chef de produit Pyostacine, qui se dit « très orientée business », décrit le contenu de son métier : « Ton job, c'est de suivre ta performance, c'est de suivre ton produit, c'est de voir où il va, selon ses concurrents, selon le marché, selon la pathologie, et de tout mettre en œuvre pour maximiser le chiffre d'affaires. » Ce poste, situé au cœur du service marketing, lui-même au centre du siège social, fonctionne comme une plaque tournante où les salariés arrivent des divers services et peuvent ensuite être réaffectés vers d'autres horizons, comme managers, responsables du service marketing, de la communication, des affaires publiques, des ventes.

Le rôle du chef de produit consiste à mettre en scène l'utilité d'un médicament en préparant le matériel des visiteurs médicaux, ces commerciaux qui se déplacent dans les cabinets pour convaincre les médecins de prescrire leurs produits. Parmi l'arsenal de la Pyostacine, on trouve l'ADV, ou aide de visite, sorte de guide à partir duquel le visiteur construit son discours en suivant les arguments que le marketing a élaborés ; l'ELIM, pour élément léger d'information médicale,

qui synthétise les points les plus importants ; le TAP, ou tiré à part, numéro d'une revue scientifique comme *Infectiologie*, patronnée par la Société de pathologie infectieuse de langue française (Spilf) et présentant uniquement les derniers résultats d'essais cliniques réussis concernant la Pyostacine. Mais aussi une multitude de gadgets paramédicaux — petites lampes en plastique disposant d'un abaisse-langue pour regarder au fond de la gorge du patient tout en pensant à la Pyostacine, boîtes à mouchoirs permettant d'orne le bureau du médecin, stylos Pyostacine, clés USB Pyostacine. Ces textes et objets, que l'on repère partout dans les bureaux du siège, se retrouvent dans les coffres de voiture des visiteurs médicaux, puis dans les cabinets des praticiens.

Tous les médecins n'intéressent pas les laboratoires au même titre. Ceux qui ont un important « potentiel de prescription » font l'objet d'une attention particulière. Pour les identifier, les laboratoires utilisent les services du Groupement pour l'élaboration et la réalisation de statistiques (GERS), qui dispose des chiffres de ventes aux grossistes et de ventes directes en pharmacie, ou du Centre de gestion, de documentation, d'informatique et de marketing (Cegedim), qui fournit les données issues des logiciels de prescription des médecins. A ces sources officielles s'ajoutent les réseaux de renseignement informels, comme les enquêtes des visiteurs médicaux auprès des pharmaciens ou des collègues. Pour les services marketing, toute information concernant les pratiques des médecins est bonne à prendre, car elle permet d'établir un « ciblage des clients » à potentiel. Ainsi, les « petits ATB, petits Pyostacine » (petits prescripteurs d'antibiotiques, petits prescripteurs de Pyostacine) et les « petits ATB, gros Pyostacine », qui prescrivent déjà abondamment le produit promu, seront moins visés que les « gros ATB, petits Pyostacine », car ces derniers peuvent convertir une partie importante de leurs ordonnances d'autres antibiotiques en ordonnances de Pyostacine.

Evidemment, ces stratégies commerciales ne se traduisent pas mécaniquement par des ventes. Encore faut-il qu'elles soient mises en œuvre sur le terrain par les visiteurs médicaux. En France, en 2014, on en comptait seize mille, salariés des entreprises pharmaceutiques, qui passaient leur temps à rencontrer les médecins. A raison de deux cent treize jours ouvrés par an et de six visites par jour, ce sont donc plus de vingt millions de discussions qui se sont tenues avec les médecins. Ces entretiens sont minutieusement préparés. Pour en améliorer l'efficacité, les commerciaux rédigent par exemple des brochures présentant divers « profils-types

» de médecins : la « femme médecin syndicaliste », le « médecin économiste », le « médecin de famille », le « médecin remplaçant », le « médecin copain », le « médecin scientifique », le « médecin stressé »... Ces brochures sont utilisées au cours de séminaires de formation pour aider les visiteurs médicaux à mettre en place des « parcours de fidélisation » visant à mieux connaître leurs cibles. On apprend, au cours de ces « ateliers produits », que le médecin de famille — 55 ans, grosse clientèle, président d'un programme de formation médicale continue — est plus « sensible à l'approche humaniste du patient » que le médecin scientifique « installé à la campagne », au « contact très froid », contrairement au médecin copain, « jovial mais un peu mou ». Une fois imprégnées de ce jeu des sept familles, les visiteuses médicales — car il s'agit le plus souvent de femmes — doivent aller sur le terrain pour améliorer l'« élasticité » des médecins. Plus un praticien est dit « élastique », plus il est réceptif au discours de l'industrie pharmaceutique.

Or les médecins deviennent de plus en plus critiques, au point de fermer leurs portes aux visiteurs médicaux, dont le nombre a chuté depuis dix ans. Cette résistance croissante pousse l'entreprise à trouver d'autres formes de lobbying, plus scientifiques et donc moins détectables, en s'adressant plus particulièrement aux meneurs d'opinion — dits « KOL », pour key opinion leaders — écoutés et respectés par les milliers de médecins prescripteurs. Ainsi, Sanofi cherche à influencer les doyens des universités, parfois perçus comme responsables de l'esprit critique des jeunes médecins.

Quand j'étais stagiaire chez Sanofi, qui organise depuis vingt ans les concours blancs de l'internat de médecine, j'ai par exemple eu à construire des « argumentaires pour doyens » afin de convaincre les plus réticents d'accueillir l'entreprise dans leurs amphithéâtres. Les mauvais résultats de certaines facultés étaient utilisés pour emporter la conviction, notamment ceux de Paris-V, qui a connu une chute spectaculaire de la proportion d'étudiants classés dans le premier quart du concours national. Ce résultat s'expliquait, selon Sanofi, par la personnalité du doyen, considéré comme l'un des plus rétifs à l'organisation des épreuves classantes nationales (ECN) blanches et n'autorisant pas la libre circulation de brochures, affiches et autres produits publicitaires déguisés.

Toute cette machine à influencer ne fonctionne pas sans heurts ni opposition. Il y a, à tous les niveaux, des doutes, des dissonances, des contradictions. Certaines visiteuses médicales, particulièrement au courant des problèmes de résistance bactérienne, cherchent par exemple à parler aux médecins de l'ensemble des antibiotiques disponibles et pas seulement de ceux qui rapportent le plus d'argent. Elles s'efforcent de tisser des liens non commerciaux avec les praticiens, n'hésitent pas à partager leurs doutes et leurs critiques. Mais elles se retrouvent souvent confrontées à des mutations arbitraires, à des changements de zone, à des rappels à l'ordre de la direction, qui sont difficiles à contrer quand planent les menaces de licenciement.

## PRODUIRE...

« Il y a deux ans, j'ai perdu le sommeil »

L'usine où est fabriqué le principe actif de la Pyostacine, à partir de bactéries mises en fermentation, se trouve près d'une boucle de la Seine, au sud de Rouen, où sont disséminés de nombreux sites industriels, comme





ceux de Total ou d'ASK Chemicals. Dans l'usine Sanofi, touchée par les baisses d'effectifs, certains locaux ont été remplacés par des rectangles de gazon qui alternent avec les ateliers en activité, reliés entre eux par des faisceaux de tuyaux apportant de l'oxygène, de l'eau purifiée, des solvants, des acides. Quand on y entre pour la première fois, une odeur saisit les narines : c'est celle des déchets agricoles que les bactéries mises en fermentation consomment en quantité avant de sécréter les principes actifs. Le parfum entendant de la mélasse de betterave sucrière qui parvient sur le site par wagons-citernes domine l'atmosphère.

Dans l'atelier de fermentation, le bruit frappe à son tour : comme des hélices d'avion tournant au ralenti, les longues pales de dizaines de fermenteurs de deux cent vingt mètres cubes tournent en permanence. C'est ici que naît la molécule pristinamycine qui se retrouve dans les millions de boîtes conditionnées en Espagne, puis vendues en pharmacie sous le nom commercial de Pyostacine. Selon les ouvriers, le travail en lui-même est plutôt intéressant et souvent imprévisible, car il porte sur des organismes vivants. Mais les conditions sont particulièrement éprouvantes. Les ouvriers de l'usine travaillent en 5 x 8, ce qui signifie qu'ils sont répartis en cinq équipes qui travaillent deux jours de 5 heures à midi, puis deux jours de midi à 20 heures, et enfin deux jours de 20 heures à 5 heures.

Officiellement, ils bénéficient ensuite de quatre jours de repos. Mais, onze fois dans l'année, l'un de ces quatre jours est supprimé, selon le système de « remontes » sans lequel le temps de travail serait inférieur à trente-cinq heures par semaine. Il ne reste donc souvent que trois jours de repos, en fait fortement écourtés par la nuit du dernier cycle ou la matinée du prochain. Qui suit ce rythme ne dort donc jamais trois fois de suite aux mêmes heures. « Le cerveau n'arrive plus à reprendre les rythmes d'éveil et de sommeil, raconte M. Etienne Warheit, qui boucle sa trente-quatrième année de 5 x 8. Il y a deux ans, j'ai perdu le sommeil : je ne pouvais plus faire une nuit de six heures. J'étais fatigué le soir à 22 heures, je piquais du nez, mais à minuit j'étais réveillé et pas moyen de m'endormir avant 2 heures. Et puis inversement... J'arrivais au boulot, j'étais fatigué, donc je prenais du café. Tu te trouves en permanence en incapacité de faire ton travail. Tu vas le refaire par trois fois, parce que tu as peur d'avoir oublié des choses, d'avoir fait une connerie, tu sais, tu perds confiance en toi. »

Quand les ouvriers trouvent ce rythme trop époussant et souhaitent être « dépostés », c'est-à-dire travailler en journée, leur direction refuse le plus souvent car elle n'a pas d'autres postes à leur proposer. L'objectif est d'abord de rentabiliser les machines, qui fonctionnent en permanence. Pour justifier ces cadences infernales, la direction s'abrite derrière une forme de déterminisme technique : les rythmes biochimiques de fermentation et d'extraction des bactéries rendraient les 5 x 8 inévitables. « C'est évident que dans une usine comme ici, à partir du moment où vous avez des productions qui sont en continu et qui ne peuvent qu'être en continu, ce n'est pas possible de faire autrement », explique le médecin de l'usine. Cette explication scientifique décourage toute recherche d'aménagement collectif du travail. Elle participe d'un discours plus général, qu'on peut appeler « biotechnologique » : l'usine, tournée vers les produits d'avenir, ressemblerait de plus en plus à un laboratoire — voire, selon le directeur de la production, à « une PME qui sait tout faire », où la contestation ouvrière n'aurait plus de raison d'être.

Il y a donc un abîme entre les pratiques concrètes du groupe industriel et son discours — « L'essentiel c'est la santé », proclame son slogan inscrit à l'entrée de l'usine. Mais les protestations, qui donnent à l'un des responsables des ressources humaines l'impression d'être « sur un tonneau de poudre » et qui faisaient même craindre au directeur de l'usine de « descendre » dans les ateliers, sont intégrées à la stratégie industrielle de l'entreprise. En proposant à plusieurs ouvriers de devenir techniciens, en utilisant le discours des biotechnologies comme moyen de masquer la réalité de l'usine, l'entreprise a réussi à transformer la revendication collective unifiant au départ l'ensemble des forces syndicales en désirs individuels de promotion professionnelle. Cette récupération a reposé, notamment, sur la peur : pendant plusieurs années, de la fin des années 1990 à 2005, la direction du groupe a fait planer la menace d'une revente de l'usine. Ce scénario, qui n'a finalement jamais eu lieu, a surtout permis de faire accepter une restructuration et la suppression d'une quinzaine de postes en 5 x 8

sur soixante-dix-sept. De menacée, l'usine se voit promue au rang de « site pilote » du groupe Sanofi.

Un tel retournement de situation — qui n'a pas changé les conditions de travail ni les salaires — reflète la forte utilité industrielle des bactéries. Le « boom des biotech » marque même une orientation générale du capitalisme industriel de ce début du XXI<sup>e</sup> siècle, qui développe des biotechnologies dites vertes (agriculture), blanches (industrie), jaunes (traitement des pollutions), bleues (à partir des organismes marins) ou rouges (médecine). Pour toutes ces applications, des marchés se développent, et souvent les taux de profit y sont exceptionnels, ce qui explique pourquoi l'industrie pharmaceutique rachète ces dernières années des entreprises de biotechnologie. En avril 2011, Sanofi a ainsi mis la main, moyennant 20 milliards de dollars, sur Genzyme, une entreprise américaine spécialisée dans les biomédicaments pour la sclérose en plaques et les maladies cardio-vasculaires. Cet attrait s'explique notamment par le fait que les nouvelles molécules utilisées dans le traitement de nombreuses maladies ne proviennent pas de la chimie de synthèse classique, mais de l'utilisation de matériaux vivants, souvent génétiquement modifiés, qui permettent de faire d'importantes économies de production.

### CHERCHER...

#### « Le conflit d'intérêts, il est permanent »

Aux Journées nationales d'infectiologie, où je me suis rendu en 2011, deux « espaces » se font face. D'un côté l'« espace des marques », où les commerciaux parlent de la Pyostacine : cinquante-six stands de laboratoires pharmaceutiques, disposés en sept rangées, selon une logique de blocs décalés qui impose un déplacement en zigzag aux mille cinq cents médecins inscrits. De l'autre, l'« espace des molécules », où l'on ne parle plus de Pyostacine mais de pristinamycine. Avec deux auditoriums, baptisés Einstein et Pasteur, où se déroulent des symposiums scientifiques. Au début des années 2000, Sanofi a progressivement abandonné son programme de recherche de nouveaux antibiotiques et d'amélioration des anciens. Cette politique a conduit, en 2004, à la fermeture du centre de recherche anti-infectieux de Romainville, malgré les luttes des salariés — chimistes, biologistes et techniciens de laboratoire — affirmant que l'arrêt des recherches, du point de vue de l'emploi comme de la santé publique, était une décision désastreuse. Mais parallèlement à ce désinvestissement, les laboratoires exercent un certain contrôle sur la recherche publique : ils financent les congrès médicaux et influencent, en contrepartie, leur organisation scientifique, matérielle et spatiale.

Pour accéder à l'espace scientifique des Journées nationales d'infectiologie, qui se trouve à l'opposé de l'entrée du congrès, les médecins doivent passer, au minimum, devant treize stands dont la physionomie reflète le poids et l'influence de l'exposant. Aux délicieux petits-fours de la multinationale Boehringer Ingelheim, dégustés au milieu de sièges design et sous la lumière bleue de longues lampes halogènes verticales, répondent les deux briques de jus de pomme posées sur une longue table en formica couverte d'objets en désordre que propose StudioSanté, un réseau français de coordination des soins, spécialisé dans la perfusion à domicile...

Malgré l'apparente séparation des espaces, les liens entre l'univers commercial et le monde scientifique sont solides. Lors des congrès, le principal objectif des entreprises est de montrer la supériorité scientifique de leurs produits. Les symposiums portent donc les noms de leurs sponsors — «

sympo Bayer », « sympo GSK », « sympo Sanofi »... où s'affrontent les KOL de chaque laboratoire. Pour s'assurer les services de médecins influents, les lobbyistes des grands groupes mènent un travail de longue haleine qui passe notamment par l'organisation de voyages à vocation pseudo-scientifique. Une « médecin produit » de Sanofi raconte comment elle a constitué le groupe d'experts d'un médicament en s'appuyant sur les praticiens qui influençaient les autres prescripteurs. « J'ai dit : "J'ai dix places, je ne veux que ceux qui font 1 million d'euros ou plus [de chiffres d'affaires]." La première année, je les ai emmenés à Singapour. La deuxième année, il s'est trouvé que c'était grosso modo les mêmes, on est allés où ? A Durban [Afrique du Sud] ! L'année d'après, on était à Cancún [Mexique], et l'année d'après on est en Birmanie. C'est bête à dire — ça ne se dit pas parce qu'on n'a pas le droit — mais c'est comme ça que tu te crées de vrais partenaires. »

On retrouve, dans l'organisation des essais cliniques, une imbrication similaire de la valeur d'échange et de la valeur d'usage. L'un des KOL de la Pyostacine, le Dr Jean-Jacques Sernine, chargé de certains essais cliniques, est un infectiologue renommé. Sa carrière s'est construite autour de deux pratiques professionnelles : la coordination d'essais cliniques pour l'industrie pharmaceutique (notamment sur la Pyostacine chez Sanofi) et l'expertise auprès des agences publiques du médicament. Même s'il n'évaluait pas les mêmes médicaments dans les deux cas — sinon il y aurait eu un flagrant conflit d'intérêts personnel —, il faisait partie d'un petit groupe d'experts qui, pris collectivement, passait d'un bord à l'autre, de l'industrie à la médecine publique. « Le conflit d'intérêts, il est permanent. Le principal conflit d'intérêts, quand on est là-dedans, c'est de s'intéresser aux antibiotiques ! justifie-t-il. Les choses ne sont possibles que s'il y a un échange entre les évaluateurs que nous sommes au niveau administratif et l'industrie pharmaceutique. » Juge et partie, condamné au conflit d'intérêts, le groupe social des experts est ainsi prisonnier de sa propre compétence.

Une telle situation se répercute sur l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), dont tout le travail repose sur l'expertise. Située carrefour Pleyel à Saint-Denis, dans la banlieue nord de Paris, elle est logée dans un imposant bâtiment vitré qui n'a pas la grâce et la légèreté du siège commercial de Sanofi. Quand je m'y suis rendu, la porte tournante de l'agence, temporairement enrayée par les intempéries, était entourée d'un ruban de chantier rouge et blanc. C'est donc par une porte classique qu'il fallait passer pour arriver dans une salle d'attente à laquelle de nombreuses plantes en plastique, aux feuilles poussiéreuses, donnaient une allure de cabinet de taxidermiste.

Cette inégalité esthétique reflète une profonde dissymétrie sociale et économique, qui rend difficile de croire que l'ANSM exerce un contre-pouvoir efficace. En effet, elle n'a souvent ni le temps ni les moyens de lire et d'analyser l'ensemble des dossiers de demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) que les entreprises lui font parvenir. Le Dr Sernine ironise sur une demande d'AMM à laquelle il a contribué : « C'était cinquante-sept volumes de six ou sept cents pages chacun, qui pesaient cent dix kilos et faisaient deux mètres de haut. Et ce n'était qu'une partie du dossier. Quand on pense que, à l'époque, les entreprises déposaient un dossier en cinquante exemplaires... Il y avait un trente-cinq tonnes qui amenait à Saint-Denis les dossiers correspondants. » Cette situation est loin d'être nouvelle. La chronique judiciaire de Bertrand Poirot-

Delpech dans *Le Monde*, pendant le scandale sanitaire du Stalinon en 1957, la mentionne déjà comme un problème fondamental : « Maître Floriot, par exemple, s'est livré à un calcul indiscret. Sachant que 2 276 visas ont été accordés en 1953 et que les commissaires ont siégé huit fois dans l'année à raison de quelques heures chaque fois, il a abouti au temps record de quarante secondes par examen de dossier (4). »

Aujourd'hui, les essais cliniques sur les antibiotiques se déroulent dans des conditions obscures, sur fond de diffusion sélective, voire de manipulation des données. Un essai, réalisé au début des années 2000, sur l'utilisation de la Pyostacine dans des cas de pneumonie illustre le problème : il y avait, selon le Dr Sernine, sept échecs du traitement pour le groupe de patients traités avec la Pyostacine, et seulement quatre pour le comparateur. Selon l'expert, qui partage l'avis de la directrice médicale du laboratoire, on aurait inclus des malades dans des situations à ce point sévères qu'elles requerraient un autre traitement que la Pyostacine : « Donc la conclusion que j'en ai tirée, c'est que c'est un échec non pas de l'antibiotique, mais de la stratégie. » Un argument étonnant d'un point de vue logique : comment juger de l'efficacité d'un médicament si les patients qu'il ne soigne pas sont d'emblée disqualifiés, si l'on part du principe qu'il n'est efficace que lorsqu'il est efficace ?

Il est difficile pour l'ANSM de débusquer ce type de raisonnements circulaires au sein de dossiers statistiques complexes, qui ont aujourd'hui remplacé l'argumentation fondée sur le regard médical parcourant les cas cliniques individuels. Souvent, ce manquement des nombres conduit à des falsifications. En 2007, la consommation de Ketek a provoqué plusieurs décès de patients pour cause de troubles hépatiques et conduit l'un des responsables des essais cliniques à purger une peine de prison de deux ans aux Etats-Unis, au motif d'avoir « inventé » des patients pour gonfler artificiellement l'efficacité du médicament. Loin d'ignorer le problème, certains responsables scientifiques se souviennent, plusieurs années après le scandale, que pour ce médicament « il y avait des cadavres dans le placard ».

Cette expression, utilisée par l'une des directrices médicales du groupe, témoigne d'un certain cynisme — non généralisé — à l'intérieur de l'entreprise, dont les hauts cadres ont profondément intériorisé les codes. Pour eux, les intérêts du groupe passent avant ceux de la santé des patients dès qu'un conflit apparaît entre ces deux systèmes de valeurs. D'une manière générale, dans les bureaux du service médical comme dans ceux du marketing, il règne une forme d'amnésie sélective du médicament. L'histoire des effets secondaires imprévus, des essais cliniques biaisés et des scandales sanitaires n'est pas mémorisée, et l'échec clinique n'a pas le même statut que la réussite.

On touche ici à l'un des problèmes de fond de l'industrie pharmaceutique : le fait que les essais cliniques, c'est-à-dire la preuve de l'efficacité des médicaments, sont établis par ceux qui produisent ces mêmes médicaments. Certains ont qualifié ce phénomène de dépendance de « capture réglementaire » de l'Etat par les entreprises. Cet engrenage resurgit à chaque nouveau scandale : Stalinon (1957), Thalidomide (1962), Distilbène (1977), Prozac (1994), Cécrivastine (2001), Vioxx (2004)... A chaque vague de ce que les tribunaux appellent des « homicides involontaires », la question de l'indépendance des essais cliniques refait surface. Mais jamais les réformes qui s'ensuivent ne remettent en question le régime de propriété commerciale du médicament.

Le problème trouve sa source dans la nature du système économique, qui n'est pas plus moral pour le médicament que pour le pétrole ou les cosmétiques. Pas seulement parce que les mêmes actionnaires sont aux commandes — L'Oréal reste le principal actionnaire de Sanofi, depuis le départ récent de Total. Tant que les médicaments seront source de profit, le vieil antagonisme entre valeur d'usage et valeur d'échange demeurera. Et continuera à échapper au contrôle de la société dans son ensemble, ainsi qu'à celui des premiers concernés : les médecins et les malades.

**Quentin Ravelli**

**Chargé de recherche au Centre national de la recherche scientifique, auteur de La Stratégie de la bactérie. Une enquête au cœur de l'industrie pharmaceutique, à paraître ce mois-ci au Seuil.**



Etats-Unis

# Un Britannique arrêté pour avoir voulu tuer Trump

**Un Britannique de 19 ans a été inculpé lundi pour avoir tenté de tuer le candidat républicain à la présidentielle Donald Trump, habitué des controverses, lors d'un de ses rassemblements ce week-end à Las Vegas, dans l'ouest des Etats-Unis.**

**M**ichael Sandford est actuellement détenu sans possibilité de libération sous caution car il est considéré comme dangereux et présentant un risque d'évasion, a expliqué à l'AFP Natalie Collins, porte-parole du bureau du procureur. Il a été formellement inculpé lundi et la prochaine audience dans cette affaire aura lieu le 5 juillet. Si Michael Sandford est reconnu coupable d'«acte de violence sur un terrain privé» il risque plus de dix ans de prison et 250.000 dollars d'amende.

Un porte-parole du ministère britannique des Affaires étrangères a précisé que le consulat

local «offrait son assistance après l'arrestation d'un citoyen britannique à Las Vegas», sans plus de précisions. L'incident est survenu le 18 juin lors d'un meeting de Donald Trump au casino Treasure Island de Las Vegas, où Michael Sandford a tenté à deux mains de s'emparer de la crosse de l'arme d'un agent du Secret service avant d'être maîtrisé par les forces de l'ordre, selon une plainte déposée lundi au tribunal fédéral du Nevada. «Sandford a révélé qu'il avait fait des plans pour venir à Las Vegas afin de tuer Trump», précise la plainte du gouvernement américain, qui cite en plaignant un agent du Secret Service,



le service de protection du président américain et d'autres personnalités - y compris les candidats à l'élection présidentielle.

## 'Depuis un an'

Le jeune homme a confié aux enquêteurs après son interpellation qu'il s'était rendu vendredi dans un stand de tir à Las Vegas pour apprendre à tirer avec une arme à feu car il n'en avait jamais utilisée. L'accusé a reconnu qu'il n'aurait probablement pas pu tirer plus d'une ou deux balles et s'est

dit convaincu qu'il aurait été tué par les forces de l'ordre pendant sa tentative, précise la plainte.

Michael Sandford a également confié aux enquêteurs qu'il avait acheté un billet pour un autre rassemblement à Phoenix, en Arizona (sud-ouest), avec l'intention «d'essayer à nouveau de tuer (Donald) Trump» si son plan échouait à Las Vegas. Le jeune homme, qui vit aux Etats-Unis depuis un an et demi, a vécu dans le New Jersey (est) avant de venir en Californie (ouest). Il a affirmé aux enquêteurs

que «s'il était remis dans la rue demain, il essaierait à nouveau», selon la plainte. Le jeune homme a précisé qu'il planifiait de tuer Trump «depuis un an».

Michael Sandford s'est approché d'un agent du Secret Service, Ameel Jacob, affirmant vouloir «demander un autographe à Trump», puis a «tenté de saisir son arme». Le jeune homme a expliqué avoir choisi cet agent parce qu'il avait une arme en position déverrouillée.

AFP

Etats Unis

## La canicule record tue 4 personnes

■ Le mercure est monté à des températures infernales dans le sud-ouest des Etats-Unis, entraînant la mort ce week-end d'au moins 4 personnes en Arizona et compliquant le travail des pompiers qui luttent contre de gigantesques brasiers. «Nous sommes près de battre nos records historiques» de chaleur, a indiqué lundi le porte-parole des pompiers de Phoenix Larry Subervi, précisant que le précédent pic historique de chaleur datait de 1990 avec 50 degrés à Phoenix, et que le thermomètre est monté ces derniers jours à 49. Ailleurs dans le sud-ouest les records ont déjà été dépassés. Quatre randonneurs sont morts en Arizona à cause de cette vague de chaleur, dont une jeune femme de 28 ans aux environs de Phoenix lors d'une randonnée en vélo de montagne. Partie pour une expédition de deux heures heures et demie, elle était «expérimentée» et «avait beaucoup d'eau avec elle mais elle a été submergée par la chaleur», a expliqué M. Subervi. A Mesa, la victime avait 25 ans a-t-il précisé. A Tucson, une adolescente de 19 ans est décédée sur un chemin de randonnée après s'être perdue et avoir manqué d'eau et un homme a été localisé sans vie près d'une autre piste. Plusieurs randonneurs restent également portés disparus. Au Nouveau-Mexique et en Californie la vague de chaleur fait également rage: 50 degrés dans la forêt de Cibola où brûlent deux très larges incendies, 48 degrés à Palm Springs et 40 à Los Angeles. Au Nouveau-Mexique, l'incendie de Dog Head a déjà avalé 72 kilomètres carrés. En sept jours, les pompiers n'avaient réussi à le contenir qu'à 9%, et il a déjà détruit 24 habitations et 21 autres bâtiments. L'origine du feu n'est toujours pas connue. Deux fois plus grand, le «North Fire», causé par la foudre, a déjà avalé 146 km<sup>2</sup> de bois et ne devrait pas être maîtrisé avant le 22 juillet, selon les autorités...

R. I.

Corée du Nord

## Pyongyang prépare un nouveau tir de missile

■ La Corée du Nord préparerait un nouveau tir de missile moyenne portée, après une série d'échecs d'essais de cette arme, ont rapporté mardi des médias sud-coréens et japonais. Ces médias citent de hauts responsables indiquant que Pyongyang a vraisemblablement déployé un missile Musudan sur sa côte est. La Corée du Nord a tenté sans succès quatre fois cette année de faire voler son Musudan, qui aurait une portée allant de 2.500 à 4.000 kilomètres. «Nous avons détecté des signes du déploiement par la Corée du Nord de ce qui semble être un missile Musudan», a déclaré à l'agence sud-coréenne Yonhap un responsable gouvernemental cité par l'AFP. Au Japon, l'agence Kyodo et la chaîne NHK ont publié des informations similaires. Le ministère sud-coréen de la Défense s'est refusé à confirmer ces informations, disant «suivre de près la situation». Plusieurs résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU interdisent à la Corée du Nord d'utiliser la technologie des missiles. Pour autant, Pyongyang tire régulièrement des missiles à courte portée qui s'abattent en mer du Japon, également appelée mer Orientale. Le Musudan, qui avait été dévoilé lors d'un défilé militaire à Pyongyang en 2010, n'a jamais été testé avec succès en vol. Les trois échecs d'avril. La quatrième tentative, fin mai, s'est vraisemblablement aussi soldée par un échec.

Riad D.

Brexit

## Les deux camps à jeu égal dans la dernière ligne droite

**L**e référendum sur le maintien du Royaume-Uni dans l'Union européenne semblait pouvoir basculer d'un côté comme de l'autre, les deux camps faisant jeu égal dans la dernière ligne droite de la campagne, marquée par le meurtre de la députée Jo Cox. Les derniers sondages annoncent un résultat très serré à l'issue de ce scrutin déterminant pour l'avenir politique et économique du Royaume-Uni.

Les deux camps tenteront de convaincre les derniers indécis lors d'un débat mardi soir à la Wembley Arena au cours duquel s'affronteront, devant 6.000 personnes, le chef de file des pro-Brexit (ou British Exit, sortie de l'UE) Boris Johnson, ex-maire de Londres, et son successeur, Sadiq Khan.

Une enquête d'opinion d'ORB pour le Daily Telegraph donnait lundi une avance de deux points aux partisans du maintien, à 49%. L'institut YouGov donnait lui, pour le Times, un léger avantage au camp adverse, avec 44% (contre 42%).

Les sondages ont été réalisés en grande partie après le meurtre jeudi à coups de couteau et par balles de Jo Cox, fervente opposante au Brexit, à qui le parlement britannique a rendu hommage lundi.

Le Premier ministre David Cameron a lancé un appel à l'union «contre la haine qui a tué» cette parlementaire.

L'une des figures de proue du camp du Brexit, Nigel Farage, chef du parti europhobe Ukip, a lui accusé David Cameron et le camp du maintien d'instrumentaliser le meurtre de la députée pro-UE.

Une certaine fébrilité semblait gagner le camp du Brexit, qui avait le vent en poupe jusqu'à la mort de Jo Cox.

Une ex-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, la conservatrice Sayeeda Warsi, a fait défection du camp pro-Brexit, se disant écoeurée par la campagne, dans un entretien au Times paru lundi.

«Sommés-nous prêts à raconter des mensonges, à répandre la haine et la xénophobie juste pour gagner une campagne? Pour moi, c'est allé trop loin», a-t-elle dit. Elle dénonçait notamment une affiche de campagne de M. Farage, qui montre une colonne de réfugiés avec la mention «Breaking point» (Point de rupture).

Cette affiche a attisé les divisions du camp pro-Brexit, Michael Gove, le ministre de la Justice et l'un des ténors de la campagne «Vote Leave» ayant avoué qu'elle l'avait fait «frissonner».

L'auteur présumé du meurtre de la députée, Thomas Mair, 52 ans, a lui brièvement comparu lundi par vidéoconférence devant le tribunal londonien de l'Old Bailey. L'audience a été renvoyée à jeudi.

Lors de sa première comparution samedi, il avait lancé «Mort aux traîtres, liberté pour le Royaume-Uni» devant le tribunal de Westminster, qui a ordonné une expertise psychiatrique.

Franchement plus optimistes que les sondages, les bookmakers misaient sur la poursuite de l'aventure européenne. Les maisons de paris William Hill et Paddy Power calculaient cette probabilité à 82%.

La Bourse de Londres a pris plus de 3% lundi, et la livre se reprenait également, les investisseurs mettant de côté - au moins temporairement - leurs inquiétudes sur un Brexit.

L'ex-maire de Londres Boris Johnson a appelé les Britanniques à «changer le cours de l'histoire européenne», dans sa tribune hebdomadaire publiée dans le Daily Telegraph.

Dans le camp europhile, le chef de la diplomatie Philip Hammond a lui averti depuis Luxembourg que «la Grande-Bretagne ne pourra plus jamais rejoindre l'UE à une date ultérieure si ce n'est à des conditions qui seraient inacceptables».

Les partisans du maintien ont également reçu le soutien de dix prix Nobel d'économie qui, dans une lettre au quotidien The Guardian, ont prévenu qu'un Brexit fragiliserait l'économie britannique pour de «nombreuses années».

AFP

Devant un public nombreux

# La Fête de la musique s'invite à Dar Mustapha Pacha

Un spectacle musical alliant les classiques de la musique algérienne, la musique andalouse et la variété universelle a été animé lundi soir à Alger par la chorale polyphonique Nagham et l' Association des beaux-arts d'Alger.



Organisé à l'occasion des célébrations de la Fête de la musique, coïncidant avec le 21 juin de chaque année, ce récital s'est déroulé dans le patio de la fastueuse demeure ottomane Dar Mustapha Pacha, dans la basse Casbah, qui abrite le Musée national de l'enluminure et de la calligraphie. Devant un public nombreux, les chanteurs et musiciens de la chorale Nagham ont présenté un programme allant de l'andalous à la variété occidentale en passant par des classiques de la musique algé-

rienne avec la participation remarquée des ténors de la formation, Nabil Belghanem et Adel Brahim.

Sous la direction de Kheireddine Khiar, la chorale a également gratifié son public de plusieurs mouachahat de la chanson arabe particulièrement appréciés par l'auditoire.

Lors de cette soirée l'Association des beaux-arts d'Alger a présenté les élèves de sa classe d'initiation, dont l'âge varie entre 8 et 12 ans, qui se produisaient pour la première fois devant un public en interprétant

une série de Insirafat. Le choix de cette jeune classe est justifié par une volonté de mettre en avant le «travail d'enseignement et de transmission» aux enfants et de «familiariser» ces derniers avec le contact du public, indique le président de l'Association des beaux-arts d'Alger, Mustapha Belkahla, également directeur du musée. Présents à cette soirée, plusieurs spectateurs ont salué «l'ouverture nocturne» de Dar Mustapha Pacha, «une occasion rare» de visiter de nuit ce joyau d'architecture de la fin du XVIII<sup>e</sup>, même si les salles d'exposition

sont restées fermées. Estimant que ce genre de palais représente «un cadre idéal» pour les soirées de Ramadhan, plusieurs spectateurs ont exprimé le souhait de voir des lieux comme Dar Khedaoudj El Aâmia ou le palais des Raïs ouverts et animés en soirée pendant le Ramadhan et la saison estivale.

Par ailleurs, Mustapha Belkahla a annoncé la tenue d'autres récitals dans ce palais les 24 et 30 juin en collaboration avec des associations activant dans la Casbah d'Alger.

Bilal L.

Skikda

## Vibrant hommage à plusieurs figures de l'art algérien

Un hommage appuyé a été rendu à plusieurs figures de l'art algérien au riche parcours antistatique ayant marqué de leurs empreintes la scène musicale lors d'une soirée artistique organisée dimanche au Palais de la culture et des arts de la ville de Skikda.

Initié par la direction locale de la culture et le Palais de la culture de Skikda, en coordination avec l'Institut français de Annaba, cette soirée a permis d'honorer une constellation d'artistes, en particulier l'enfant de la casbah d'Alger, le chanteur Lili (Elie) Boniche, une icône de la chanson franco-arabe, un genre musical associé à son propre nom depuis les années 1950, avec notamment ces célèbres chansons *Ana Fi El-Houb* et *Ana El-Warqu*.

Un hommage a été également rendu à la mémoire des artistes, El Hadj Mohamed El Anka et Cheikh El Hasnaoui et bien d'autres, dans une ambiance tout en convivialité.

Au cours de cette soirée, la troupe Casbah Groove a gratifié avec maestria les présents avec un cocktail musical andalou, entremêlé de musique occidentale, livrant une fusion de haute facture mettant en valeur le patrimoine musical algérien dans toute sa diversité. En chœur, le public a repris, avec la troupe, des morceaux inoubliables des chansons de Lili Boniche, Cheikh M'hamed El Anka et Cheikh Hasnaoui, entonnant notamment *Ana el-warqua*, *Ma bquache lastiamar fi bladna*, *Nedjoun lil*, *Ana lamemhoun* et *Lmaknine ezzine* dans un moment de pur bonheur. Le public a apprécié énormément cette soirée, considérée par certains spectateurs approchés par l'APS, comme étant «la meilleure depuis le début des soirées de Ramadan».

R. K.

Festival Open film à New York

## Le film *Malika et la sorcière* primé

Le court métrage d'animation *Malika et la sorcière*, un des six contes formant la collection *Tales of Africa* a remporté le Prix Contry Best award au Festival international Open Film (Ioff) de New York (Etats-Unis), indique son producteur.

Coproduit par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) et Dynamic Art Vision, ce film réalisé par le burkinabé Nabalom Boureima fait partie des six contes africains formant le long métrage d'animation *Tales of Africa*, *Papa Nzenu contre l'Afrique*.

Présenté en avant-première en mai dernier à Alger, *Tales of Africa* est une collection de films d'animation consacrée à la culture et à la sagesse des peuples d'Afrique.

Six courts métrages d'une moyenne de 13 mn chacun, ont constitué la première partie de cette collection de films d'animation mettant en valeur, dans une première partie, les contes du terroir de l'Afrique de l'Ouest.

Quelque 4 000 films issus d'une centaine de pays ont participé à ce festival encadré par un jury composé de 338 membres.

R. C.

Festival national de la musique et la chanson citadines

# Un rendez-vous culturel et artistique important

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a affirmé dans la nuit de lundi à mardi à Annaba, que le Festival national de la musique et la chanson citadines est consacré comme un rendez-vous culturel et artistique important.

Le Festival national de la musique et la chanson citadines s'inscrit dans le cadre des objectifs visant la préservation du riche et diversifié patrimoine artistique dont recèle l'Algérie a précisé le ministre en marge de la cérémonie de clôture de ce Festival, tenue au théâtre régional Azzedine-Medjoubi.

Il a, dans ce sens, rappelé que la dernière révision constitutionnelle a consacré la culture en Algérie, la considérant comme un droit fondamental pour les citoyens, à l'instar du droit à la santé ou à l'éducation, soutenant

que cette consécration exige la promotion de l'acte culturel à travers une production qualitative devant constituer la valeur ajoutée attendue dans la promotion de la société.

M. Mihoubi a salué la percée du Festival national de la musique et la chanson citadines de Annaba, qui a su, a-t-il poursuivi, fidéliser à travers ses 11 éditions un public nombreux avide des rendez-vous culturels prestigieux.

La soirée de clôture de la 11<sup>ème</sup> édition du Festival national de la musique et chanson citadines a été marquée par une interprétation distinguée du nouba, du malouf annabi, avec l'artiste de la Coquette, Yacine Achouri.

La première partie de cette soirée a été assurée par des madihs authentiques de la ville de Annaba, suivis d'un cocktail de chan-

sons malouf, *Ouahd Leghzal Rit Lyoum* et *Ras Al Hamra*, notamment.

La vedette de la chanson soufie, Abdallah Menai, l'invité d'honneur de cette édition, a pris le relais et a subjugué avec un bouquet de ses plus belles chansons, *Beniyet Al Arjoun* et *Jari Ya Hamouda* entre autres.

La soirée a été l'occasion pour rendre hommage à des artistes accordéonistes de la ville de Annaba, Ali Behayri et Ali Boussakaya.

La 11<sup>ème</sup> édition du Festival national de la musique et chanson citadines organisée du 14 au 20 juin en cours a vu la participation de 40 artistes de la chanson malouf, chaâbi et hawzi, venus de huit wilayas.

R. N.



## COMME SON FRÈRE, ELLE LANCE DES TENDANCES

**Ses chaussures en cuir rose s'arrachent. Princesse Charlotte, un an seulement, est déjà une lanceuse de tendances.**

Son apparition au balcon du palais de Buckingham à Londres a fait couler beaucoup d'encre. La princesse Charlotte a à peine un an et fait déjà chavirer le cœur des Anglais. Et, comme son frère Georges avant elle et même sa mère, la petite fille fait vendre, beaucoup.

Les souliers en cuir rose qu'elle portait ce jour-là s'arrachent depuis. Chez Early Days, la manufacture qui produit ces chaussures de la marque Mary Jane, les demandes explosent. «Cela a été un vrai coup de pouce. Mais maintenant, nous nous inquiétons de savoir comment toutes les produire», a expliqué Paul Bolton, le manager, au magazine américain *People*.

George avait également permis à la marque d'augmenter ses commandes de 40%. «George est le futur roi d'Angleterre, mais tous les parents aiment habiller leurs petites filles. Sur le long terme, peut-être que Charlotte sera plus suivie», continue Paul Bolton. En tout cas, les clients qui désirent les souliers de Charlotte doivent faire face à un délai de huit semaines minimum.

# Princesse Charlotte, vendeuse de chaussures



## COUPLE

## Les cerveaux des hommes et des femmes pas connectés de la même manière

On a coutume de dire que les hommes ne savent pas faire plusieurs choses à la fois. Une étude américaine confirme ce préjugé et met en évidence des cartographies cérébrales différentes entre les deux sexes.

Les hommes et les femmes peinent parfois à se comprendre. Cela pourrait s'expliquer par des différences de comportement. Eh oui, nous ne serions pas branchés de la même manière. C'est du moins ce qu'on peut lire dans les comptes rendus de l'Académie américaine des sciences (PNAS).

Ragini Verma, professeur de radiologie à la faculté de médecine de l'université de Pennsylvanie a comparé les cerveaux de 521 femmes et 428 hommes en bonne santé, âgés de neuf à vingt-deux ans. Le résultat de ces observations montre des connexions distinctes entre hommes et femmes. «Ces cartes de la connectivité cérébrale montrent des différences frappantes et aussi complémentaires dans l'architecture du cerveau humain. Elles aident à fournir une base neuronale potentielle expliquant pourquoi les hommes excellent dans certaines tâches et les femmes dans



d'autres», explique le professeur.

### DES CERVEAUX COMPLÉMENTAIRES

Concrètement, dans le cerveau masculin, on aperçoit une plus grande connectivité neuronale entre le devant du cerveau, siège de la

coordination de l'action, et l'arrière dans le cervelet, siège de l'intuition. Le cerveau des hommes serait ainsi programmé pour faciliter les échanges d'information entre le centre de la perception et l'action. Cette connexion traduirait sa faculté à apprendre et à réaliser une seule tâche (comme le ski ou la navigation)

Chez les femmes, l'hémisphère droit, siège de l'analyse et du traitement de l'information est connecté à l'hémisphère gauche, centre de l'intuition.

Traduction, les femmes seraient douées d'une plus grande intelligence sociale et d'une plus forte mémoire. C'est pourquoi, elles arriveraient à exécuter plusieurs tâches en même temps.

Rassurez-vous messieurs, le cerveau féminin a quand même besoin du vôtre, cette étude démontre en filigrane que les «cerveaux de la femme et de l'homme sont vraiment complémentaires».

## LES POINTS NOIRS

Lorsque le sébum est en excès dans les pores, cela provoque l'apparition d'un petit comédon. Au contact de l'air, le comédon s'oxyde et devient noir : c'est le point noir.

### LES FACTEURS EXTÉRIEURS

Les causes de cet excès de sébum dans les pores ne sont pas encore bien connues. Mais certaines habitudes de vie peuvent provoquer ou augmenter l'apparition de points noirs. Il est donc important

de penser systématiquement à :

- Se laver quotidiennement le visage.
- Bien se démaquiller avant de se coucher.
- Ne pas utiliser de produits trop décapants, ni de crèmes trop grasses.
- Ne pas tripoter sans arrêt ses boutons et points noirs, cela ne fait qu'aggraver la situation.
- Ne pas s'exposer de façon prolongée au soleil.

## A QUOI SONT-ILS DUS ?

- Faire éventuellement de façon régulière un masque ou un gommage pour libérer la peau de ses impuretés.

### RECETTE MAISON

Mélangez deux cuillères de farine de maïs à un blanc d'œuf battu. Appliquez sur le visage et laissez poser pendant 10 minutes.

Essayez avec une serviette sèche, puis appliquez sur la zone une lotion l'eau de rose.



## Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur  
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante **Naima MAHMOUDI** • Directeur de la publication **Aïssa KHELLADI** •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : **021.63.45.42** -

Fax : **021.63.45.13** - Service Publicité : **021.63.42.65** • Email : **Lesdebats@hotmail.com** •

Web : **http://www.lesdebats.com** • Impression **SIA** • Publicité **ANEP 1**, avenue Pasteur, Alger, Tél. : **021.73.30.43**

## SPORTS

Ligue des champions d'Afrique

## L'ESS risque gros

**D'**aucuns se demandent quel sera le sort du seul représentant algérien toujours en course en Ligue des champions d'Afrique, à savoir, l'Entente de Sétif, après les événements malheureux qui ont émaillé sa rencontre lors de la première journée face aux Sud-africains de Mamelodi Sundowns et qui ont contraint l'arbitre de la rencontre à arrêter la partie, alors que l'équipe était défaite 2 à 0. Il faut savoir, en effet, qu'il y a eu des regrettables scènes de violences, avec des jets de projectiles et des fumigènes et même un envahissement du terrain par un groupe de supporters mécontents de la tournure qu'a prit le match et la défaite des leurs. Il faut savoir que ces troubles n'ont pas été sans conséquence, puisqu'on a enregistré cinq blessés légers du côté de la sûreté nationale de la wilaya de Sétif, ainsi que cinq supporters qui ont été atteints aussi par toute sorte de projectiles. De son côté, le chargé de la communication auprès du centre hospitalo-universitaire de Mohammed Saadna Abdennour de Sétif, a fait état de l'admission d'une vingtaine d'agents de police et d'une



soixantaine de supporters qui ont reçu les premiers soins, précisant que parmi les cas admis, aucun état grave n'a été signalé. Des suspects ont été arrêtés puis relâchés mais leurs dossiers ont été transférés aux instances judiciaires compétentes afin de prendre les procédures nécessaires. On craint le pire pour l'équipe surtout que le referee a soumis son rapport aux autorités concernées à la CAF. En effet, on pense, que des sanctions seront prises à l'encontre de l'équipe et qui pourraient aller jusqu'à la priver de son public durant les journées restantes de la compétition continentale, étant donné qu'il s'agit de faits graves. Le responsable sétifien, Rachid Djarroudi, en est conscient, tout en expliquant que conformément aux lois en

vigueur de la CAF, la «sanction maximale possible dont fera l'objet le club, est de le priver de ses supporters pour le reste de la compétition, outre les amendes financières». Djarroudi a avoué qu'il est peu probable que sa formation soit complètement exclue de cette compétition. Il prédit que la sanction ne «dépassera pas un huit clos de 2 à 3 matchs, avec une amende financière», appelant, par l'occasion, les supporters du club d'éviter de telles comportements qui affectent la réputation du club phare des Hauts plateaux et du football algérien. La leçon doit être donc retenue par ses fans écervelés qui ne réfléchissent pas aux conséquences de leurs actes.

Imad M.

Ligue 2 française  
Yahia s'engage définitivement avec l'US Orléans

■ L'ancien défenseur international algérien Antar Yahia, prêté en janvier par Angers à l'US Orléans, a signé un contrat d'une saison avec le club promu en Ligue deux française de football, rapportent lundi les médias locaux. L'US Orléans dispose désormais de deux internationaux algériens, après l'arrivée jeudi dernier de Karim Ziani, signataire d'un contrat d'une saison plus une autre en option en cas de maintien. Antar Yahia (34 ans) avait porté auparavant les couleurs de plusieurs formations à l'image de Bastia (France), Bochum (Allemagne), Al-Nasr (Arabie Saoudite) ou encore l'ES Tunis (Tunisie). Yahia avait mis un terme à sa carrière internationale en 2012. Il compte 53 sélections pour 6 buts.

Natation synchronisée  
La sélection nationale en stage

■ La sélection algérienne de natation synchronisée, composée de 14 jeunes filles, effectue depuis samedi un stage de préparation à la piscine du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), qui se poursuivra jusqu'au début juillet en vue des importantes échéances à venir, a indiqué la Fédération algérienne de natation (FAN). Ces jeunes internationales, âgées entre 14 et 16 ans commenceront par disputer le Championnat national de natation, prévu du 14 au 20 juillet à la piscine du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, où elles prendront part aussi bien aux épreuves individuelles qu'en double. «Les athlètes seront libérées pour célébrer la fête de l'Aïd avec leurs familles, mais elles reprendront le travail juste après, en effectuant un 2e stage au Centre de regroupement de Soudania qui se poursuivra jusqu'au jour de la compétition», a encore détaillé la même source. Outre le Championnat national, la sélection algérienne de natation synchronisée prépare le Championnat méditerranéen de 2018 et les Jeux méditerranéens de 2021. «Entre septembre et octobre 2016, l'équipe nationale disputera un autre championnat, en Afrique du Sud, et juste avant cela, elle ira se préparer en Tunisie», selon la même source. La natation synchronisée est une discipline sportive peu répandue en Algérie. Il n'existe que deux clubs actuellement, à Alger et Chlef.

## MC Oran

## La piste Henkouche abandonnée

■ La direction du MC Oran a finalement écarté la piste de l'entraîneur Mohamed Henkouche alors qu'elle était sur le point de finaliser avec lui, a-t-on appris lundi auprès de ce club de Ligue 1 algérienne de football. Henkouche avait pourtant tout conclu ou presque avec le président du MCO, Ahmed Belhadj, le week-end. Il était prévu qu'il signe son contrat dimanche soir avant que les dirigeants oranais ne se rétractent et abandonnent sa piste. Selon une source dans le club, l'arrivée de l'ancien sélectionneur national n'a pas fait l'unanimité parmi les membres du conseil d'administration de la formation de la capitale de l'Ouest algérien, obligeant Belhadj à renoncer à l'engagement de ce technicien. Cela se passe au moment où le MCO s'appête à clôturer son opération de recrutement après l'arrivée de 9 nouveaux joueurs : Heriat, Hichem Cherif (USM Blida), Sebbah, Bentiba, Boudoumi (ASM Oran) Gafaiti (équipe B de Norwich City, Angleterre), Ferrahi (JS Kabylie), Aguid et Benali (MO Béjaïa).

## GC Mascara

## Mehdaoui nouvel entraîneur

**L**e technicien Abderrahmane Mehdaoui est devenu le nouvel entraîneur du GC Mascara, nouveau promu en Ligue 2 Mobilis de football, a appris l'APS lundi auprès de l'intéressé. «J'ai rencontré les dirigeants de Mascara et nous nous sommes mis d'accord sur toutes les modalités du contrat qui est d'une durée de deux années. Je vais me réunir à nouveau avec le président jeudi pour aborder le programme de préparation et le plan d'action en vue de la saison prochaine», a indiqué Mehdaoui. Après plusieurs saisons

en divisions inférieures, le GCM a réussi à terminer leader du championnat amateur (Gr. Ouest), compositant ainsi son billet pour la Ligue 2 au même titre que le WA Boufarik (Gr. Centre) et l'US Biskra (Gr. Est). «L'objectif sera déterminé selon le recrutement effectué. L'équipe devra se mettre au diapason avec le professionnalisme, et cela nécessitera de gros moyens humains et financiers», a ajouté Mehdaoui, qui avait coaché la saison dernière le CABB Arréridj (Ligue 2) avant de jeter l'éponge. L'ancien

sélectionneur national a souligné qu'il aura à superviser pendant deux à trois jours une opération de prospection de joueurs. «Des éléments issus de clubs de la région seront soumis à des tests à partir de jeudi et les meilleurs seront retenus dans l'effectif de la saison 2016-2017», a-t-il précisé. Enfin, Mehdaoui a relevé la nécessité de «restructurer le club pour pouvoir faire face aux exigences de la Ligue 2 et ne pas se contenter du simple rôle de figurant».

## CAN-2016 de handball (U-21)

## L'EN peaufine sa préparation

■ La sélection algérienne de handball des moins de 21 ans (U-21) entamera son deuxième stage de préparation, du 24 au 29 juin à Alger, en vue de sa participation à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2016 de la catégorie, a indiqué la Fédération algérienne de handball (FAHB). La direction technique nationale (DTN) a également prévu un regroupement du 20 août au 5 septembre à l'Ecole olympique de Sétif, précise la FAHB.

En vue de cette phase préparatoire, le staff technique composé de Gherbi Rabah et Bouchecriou Salah, a retenu 21 joueurs.

## Effectif retenu :

Ghedbane Khelifa, Boudaoui Hichem, Chahbour Nabil, Hamad Merouane, Damir Riadh (GS Pétroliers), Torchi Mohamed, Kara Mounir (CB Mila), Naim Zohir, Chebli Djaber (JSE Skikda), Hellaï Nour Eddine

(NRB Djemila), Meklout Rafik, Benmessaoud Yacine (MAJD Blida), Houia Aymen (CRB Ngaous), Hadj Sadok Tahar Yassine, Abdi Ayoub, Belkaid Othmane (CRB Baraki), Kori Mokhtar (MC Saida), Fredj Hadj Abderrahmane (O El Oued), Segueni Abderraouf (CR Bordj Bou Arréridj), Hadj Sadok Mustapha, Guermache Aymenn (HBC Ain Defla).

JO-2016 (préparation)

## 13 athlètes de différentes disciplines aux USA

■ Les athlètes algériens de boxe, de lutte, d'escrime et de gymnastique, qualifiés pour les jeux Olympiques de Rio (5-21 août 2016) effectueront un long stage aux Etats-Unis pour préparer les joutes olympiques, a-t-on appris auprès du Comité olympique et sportif algérien (COA). Le regroupement concerne les boxeurs Mohamed Flissi (52 kg), Réda Benbaâziz (60 kg), Zoheir Keddache (69 kg), Chouaib Bouloudinats (91 kg), Abdelhafid Benchabla (81 kg), Abdelkader Chadi (64 kg) et Lyes Abbadi (75 kg), les deux escrimeurs Victor Hamid Sintès (fleuret masculin) et Anissa Khelfaoui (fleuret féminin), les lutteurs de la gréco-romaine, Tarek Aziz Benaïssa (66 Kg), Adem Boudjemline (85 Kg) et Hamza Haloui (98 Kg) ainsi que la gymnaste Farah Boufadene. «Ce stage s'inscrit dans le cadre d'une convention entre le COA et son homologue des USA. Les stages auront lieu au centre sportif de Colorado Springs (Etat du Colorado) pour les uns et celui de Columbus (Etat de l'Ohio) pour les autres. Il concerne les fédérations qui ont émis le voeu d'en bénéficier», a déclaré, Amar Brahmia, président de la commission de préparation olympique au sein du COA. A l'exception de la gymnaste Boufadene qui sera encadrée sur place par l'entraîneur américain Tom Foster, un des plus respectueux coaches dans le monde et dont les compétences ne sont plus à présenter, les autres athlètes seront accompagnés par leurs staffs, précise la même source. «C'est Boufadene qui partira en premier, puisqu'elle s'envolera vers les USA le 24 juin avant de rejoindre Rio le 24 juillet, alors que les boxeurs partiront le 10 juillet pour un stage de 20 jours. Les autres athlètes suivront», a ajouté Brahmia. Le représentant du COA a tenu à préciser que la mission de l'instance olympique algérienne consistait à assurer la participation algérienne à ces Jeux et veiller à ce que les athlètes algériens et leurs accompagnateurs soient mis dans de bonnes conditions de préparation.



Réfugiés sahraouis

## Un appel aux donateurs sera lancé le 12 juillet à Genève

La représentation du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés en Algérie (Unhcr) compte lancer, le 12 juillet prochain à Genève, un appel spécifique aux donateurs internationaux, afin qu'ils apportent leur contribution à destination des réfugiés sahraouis dont les besoins demeurent importants, selon le représentant onusien à Alger.

Cette annonce a été faite lundi en soirée à l'occasion de la Journée mondiale du réfugié, pour laquelle un repas de rupture du jeûne a été donné au Palais de la culture à Alger, en présence de réfugiés africains ainsi que des partenaires humanitaires, rehaussée par la présence de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem.

«Partager leurs besoins en terme d'aide et d'assistance humanitaires demeure un impératif pour les milliers de Sahraouis qui vivent dans des conditions humanitaires déplorables», a déclaré à l'APS, M. Hamdi Bukhari. «Un appel détaillant ces besoins sera lancé juste avant la réunion du 12 juillet prochain», a-t-il précisé. «L'Algérie et son gouvernement s'intéressent aux réfugiés» et pour preuve «les autorités algériennes que je remercie vivement, leurs assurent l'accès aux soins et à la scolarité des enfants» pour ne citer que ces deux points importants, a insisté le représentant onusien.

Pour la ministre de la Solidarité, il est tout à fait normal qu'un représentant du gouvernement algérien prennent part à la commémoration de la journée mondiale du réfugié.

«Cela (ma présence) pour illustrer, s'il y a lieu que notre Algérie est, par principe, solidaire avec tous les pays qui connaissent malheureusement des difficultés et notamment ses voisins», a-t-elle souligné. Dans ce sens, «un programme est en préparation par les autorités pour apporter un mieux être à l'ensemble des réfugiés», a affirmé Mme Meslem qui estime que la solution définitive serait de promouvoir la paix civile et surtout d'assurer l'essor économique de ces pays afin qu'ils puissent offrir le meilleur à leurs citoyens.

Y. I.

Egypte

## Le conseil d'Etat annule la rétrocession de deux îles à l'Arabie Saoudite

Le Conseil d'Etat égyptien, la plus haute juridiction administrative, a annoncé l'annulation hier de la rétrocession à l'Arabie Saoudite de deux îles de la Mer rouge, contestant la validité d'un accord de démarcation des frontières maritimes signé entre les deux pays.

L'arrêt du conseil d'Etat «annule la signature du représentant du gouvernement égyptien» concernant un accord de démarcation des frontières maritimes signé début avril par les deux pays lors de la visite au Caire du roi Salmane, a indiqué un magistrat de l'institution, cité par des médias. Cet accord, qui a suscité un vif mouvement de contestation en Egypte, prévoyait notamment la rétrocession à l'Arabie Saoudite de Tiran et de Sanafir, des îlots situés stratégiquement à l'entrée du golfe d'Aqaba. Le gouvernement égyptien avait affirmé que ces territoires appartenaient à Riyadh, et que l'Arabie Saoudite avait demandé en 1950 au Caire d'en assurer la protection. Le gouvernement peut encore faire appel de cette décision administrative.

R. N.



Registres de l'état civil

## Les erreurs peuvent être rectifiées au niveau des ambassades



Les Algériens résidant à l'étranger pourront, à partir d'aujourd'hui, présenter des demandes de rectification des erreurs survenues dans les registres de l'état civil au niveau des représentations

diplomatiques et consulaires, indique hier le ministère de la Justice dans un communiqué.

«Dans le cadre de la poursuite des réformes profondes du secteur de la justice, axe principal du pro-

gramme de Son Excellence, le Président de la République, considérant le nombre important des erreurs constatées dans les documents de l'état civil, le ministère de la Justice informe les citoyens algériens résidant à l'étranger, qu'à partir d'aujourd'hui 22 juin 2016, il est désormais possible de présenter des demandes de rectification des erreurs survenues dans les registres de l'état civil, tenus au niveau des représentations diplomatiques et consulaires», précise la même source.

«Cette procédure s'opère à travers l'utilisation d'un nouveau mécanisme de rectification automatique des documents et ce, en se rapprochant des locaux diplomatiques et consulaires, évitant ainsi la peine du déplacement sur Alger», ajoute la même source. **R. Y.**

Pour les biens immobiliers qu'ils possédaient en Algérie

## Les pieds-noirs ne seront pas indemnisés

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a affirmé, hier à Alger, qu'il était impossible d'indemniser les pieds-noirs qui possédaient des biens immobiliers durant l'occupation française.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de la signature d'un accord de coopération entre son secteur et le Haut commissariat à l'amazighité (HCA), M. Zitouni a souligné qu'il était impossible de satisfaire à la demande des pieds-noirs portant leur indemnisation financière pour les biens immobiliers qu'ils possé-

daient durant l'occupation française de l'Algérie.

«C'est la France qui a occupé l'Algérie et pillé ses richesses et même les biens de ses citoyens», a rappelé le ministre, soulignant qu'«il revient à l'Algérie de revendiquer la restitution de ses biens spoliés, notamment les archives nationales».

Il a, par ailleurs, estimé que «toutes les lois et chartes internationales confortent la position de l'Algérie sur ce point».

Riad D.

Tlemcen

## Saisie de kif provenant du Maroc

Les éléments de la brigade mobile de la PJ de la Sûreté de la daïra de Sebra (Tlemcen) ont saisi, dans la région frontalière de Sidi Medjahed, une quantité de 12,5 kilos de kif traité provenant du Maroc, a-t-on appris hier de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.

La saisie a été opérée dimanche dernier, lors d'une patrouille de ladite brigade au niveau du village d'El Mehdi, relevant de la commune de Sidi Medjahed, selon la même source.

Les policiers ont remarqué un sac en plastique dissimulé dans les broussailles à proximité de la zone frontalière. La

fouille minutieuse des lieux a permis de découvrir la drogue emballée sous forme de 50 plaquettes, ajoute-t-on de même source.

Une enquête a été ouverte pour identifier les membres de ce réseau et trafic de drogue ainsi que la destination de cette marchandise prohibée. **R. T.**

## ACTU...

### Cas de paludisme enregistré à Adrar Une souche importée en cause, selon le ministère

Le paludisme ayant affecté trois personnes dans la wilaya d'Adrar, dont une a succombé, est une espèce de plasmodium falciparum, «qui n'existe pas en Algérie», a indiqué hier le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. «Suite à l'apparition de trois cas de paludisme dont un décès chez une même famille dans la commune de Bouda (wilaya d'Adrar), les investigations entreprises montrent qu'il s'agit de cas de paludisme à plasmodium falciparum, qui n'existe pas en Algérie», a précisé le ministère dans un communiqué.

«Aucun nouveau cas n'a été enregistré et les investigations ont montré l'absence d'un gîte du vecteur de la maladie, l'anophèle femelle», souligne la même source, ajoutant que les autorités sanitaires locales «ont mis en oeuvre le dispositif prévu à cet égard, à savoir le renforcement de la surveillance épidémiologique, le dépistage passif, la recherche de nouveaux cas et la prospection entomologique».

La personne décédée samedi était âgée de 13 ans et avait été admise à l'hôpital d'Adrar vendredi, rappelle la même source. **Bilal L.**

### Accidents de la circulation 23 morts en une semaine

Vingt-trois personnes ont trouvé la mort et 1 501 autres ont été blessées dans 1 249 accidents de la circulation survenus durant la période du 12 au 18 juin à travers plusieurs régions du territoire national, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'El Oued où trois personnes sont décédées et 13 autres ont été blessées dans 17 accidents de la circulation.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont procédé, durant la même période, à l'extinction de 1 587 incendies de différents types. **R. K.**

El Oued

### Un terroriste recherché, arrêté

Un terroriste recherché a été arrêté lundi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à El Oued, indique hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a arrêté, le 20 juin 2016, un terroriste recherché à El Oued (4ème Région militaire)», précise la même source. «Dans la même wilaya et dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, un détachement combiné a appréhendé quatre narcotrafiquants recherchés et saisi un véhicule touristique et un autre utilitaire, tandis que des éléments des gardes-frontières de Maghnia, wilaya de Tlemcen (2ème région militaire), ont saisi une quantité de 98 kg de kif traité», ajoute le MDN. «A Tamansasset et In Guezzam (6ème Région militaire), des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, lors de différentes opérations, deux camions et deux véhicules tout-terrain chargés de 82,2 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande», conclut le communiqué. **R. N.**